

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00537

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 12 décembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 72

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 92

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BARGAIN, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,

M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,
M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Yves LECOCQ,
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christiane RIVIERE, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

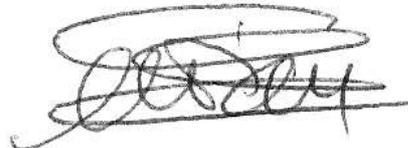
M. Marc CHASSAUBÈNE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019
RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

Le rapport Développement Durable 2020 a fait l'objet d'un dossier détaillé ci-joint.

Le Conseil Métropolitain prend acte du rapport Développement Durable 2020.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU

SUIVEZ-NOUS SUR



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

Conseil métropolitain du 19 décembre 2019



+ d'infos

Saint-Etienne-metropole.fr

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Le « rapport de situation de la collectivité au regard du Développement durable » est un document obligatoire pour les collectivités et les EPCI de plus de 50 000 habitants.

Il présente de manière objective et non exhaustive les actions réalisées pendant l'année écoulée (2019) par les services de la Métropole et se divise en cinq chapitres qui correspondent aux cinq finalités nationales du développement durable :

- lutte contre le réchauffement climatique, économies d'énergie ;
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- cohésion sociale et solidarité ;
- bien-être des agents et de la population ;
- consommation et production responsable.

Chaque chapitre est ponctué par quelques chiffres clés qui permettent d'illustrer les réalisations concrètes de l'année 2019.



P 4

Lutte contre le réchauffement climatique et économies d'énergie



P 16

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



P 24

Cohésion sociale et solidarité



P 32

Bien-être des agents et de la population



P 40

Consommation et production responsable

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LA MÉTROPOLE EN ACTIONS

PATRIMOINE LOGISTIQUE

Saint-Étienne Métropole s'emploie à changer les matériels existants sur ses bâtiments en faveur des économies d'énergie :

- les changements se sont opérés de manière systématique et progressive sur les luminaires par de la technologie LED (diode-électroluminescente) et par des ampoules LED. Ceci a été réalisé sur les 43 luminaires du dépôt du centre technique Ondaine. La bibliothèque de la Cité du Design ainsi que le Bâtiment des Hautes Technologies ont également été équipés en luminaires LED ;
- dans ce même objectif, des serrures à badge ont été changées sur le siège Grüner afin de privilégier une technologie moins énergivore ;
- des travaux de modification des branchements des radiateurs ont été réalisés afin d'améliorer le confort des utilisateurs à la cité du Design ;
- en outre, les locaux du Territoire de proximité du Gier bénéficient désormais d'une toute nouvelle chaudière à très haut rendement couplée à une production d'eau chaude sanitaire solaire. Saint-Étienne Métropole a également investi dans un système de régulation afin d'optimiser les consommations en fonction de l'occupation et des consignes de températures ;
- l'extraction d'air de la partie « dépôt » a été entièrement redimensionnée afin de limiter les nuisances olfactives en période estivale, dûes à la présence de bennes à ordures ménagères.

Par ailleurs, le suivi des contrats de performance énergétique a permis d'éviter des dépenses sur le Musée d'art moderne et contemporain et le Nautiform.

Dans le même sens, la gestion des contrats chauffages ventilations climatisations qui intègrent un intéressement à l'économie d'énergie a permis de réguler la dérive des consommations. Ces marchés ont été relancés entièrement en 2019.

Pour les années 2019 et 2020, 12 véhicules (Crit'air 3 et 4), seront réformés et 13 véhicules sont renouvelés. 2 acquisitions de véhicules supplémentaires (Crit'air 1 et 2) permettent in fine de renouveler la flotte ancienne par des véhicules plus économiques et plus respectueux de l'environnement.

65 750 € TTC

de travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments

248 000 € TTC

dépensés pour des véhicules plus propres

MISSION TRAMWAY

En 2019, après deux ans de chantier, la 3^e ligne de Tramway a été mise en service.

La plateforme de gestion des déblais de terrassement a été fermée après près de 2 ans de fonctionnement. Cette plateforme avait pour objet de trier les déblais du chantier et de recycler sur le chantier les fractions réutilisables.

Afin de limiter la production de GES, les rails du tramway, fabriqués en Lorraine, ont été transportés par train jusqu'à Saint-Étienne.

Tout le long de la nouvelle ligne de tramway, des pistes cyclables en site protégé ont été réalisées.

Le projet a été primé en 2018 par la fédération nationale du BTP au titre des gains sociaux économiques et environnementaux.

+ 4,3 km

de réseau Tramway

6 km

de pistes cyclables bidirectionnelles

250 000 km

de trajets en camions économisés

220 t de CO₂

non rejetés dans l'atmosphère

65 000 m³

de matériaux traités



Approvisionnement des rails de la 3^e ligne par la SNCF

PLANIFICATION

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi est un document stratégique au service d'un projet de territoire, construit et porté par les élus, qui a pour vocation de donner le cadre de développement et d'aménagement du territoire dans un souci de développement durable. Il se doit de mettre en cohérence toutes les politiques publiques : habitat, économie, déplacements,... qui ont un impact significatif en matière d'environnement.

Il sera un des outils permettant de décliner les orientations du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) approuvé très récemment.

L'année 2019 a été consacrée à la réalisation du diagnostic.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Limitation de l'étalement urbain : projet de PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) de l'ouest stéphanois sur les communes d'Unieux, de Saint-Genest-Lerpt, de Roche-La-Molière et de Saint-Étienne pour le secteur de Saint-Victor-sur-Loire, Firminy, Le Chambon Feugerolles et la Ricamarie. Le périmètre, après concertation avec l'ensemble des agriculteurs et des communes, a été soumis à enquête publique au printemps 2019. Le Département a prévu de valider le PAEN début 2020.

Le programme d'actions a débuté cette année avec une action importante sur l'analyse des déplacements agricoles sur le plateau du Bessy ; l'objectif étant d'optimiser les déplacements des engins agricoles pour limiter les GES et réduire les charges pour les exploitations.

Réduction des kilomètres alimentaires en favorisant l'approvisionnement local en restauration collective : trois actions sont menées ou accompagnées par la Métropole :

- organisation des rendez-vous professionnels de l'alimentation de proximité dans la Loire le 7 octobre 2019 par les Chambres consulaires avec un accompagnement technique et financier de la Métropole : destinées aux professionnels de l'alimentation, ces rencontres ont pour objectif de mettre en relation l'offre de produits locaux du territoire (productions fermières et artisanales) et les besoins formulés par les professionnels utilisateurs (artisans, restauration commerciale et collective, grossistes et autres GMS) ;
- intégration d'un taux minimum (25% en 2019, 30% en 2020 et 40% en 2021) de produits bio/locaux dans les menus du restaurant administratif de la cité Grüner : accompagnement et contrôles du prestataire ;
- lancement par la Métropole d'un appel à projets circuits courts et ESS doté de 60 000 € : dont l'ambition est d'accompagner des projets de coopération qui

proposent un nouveau service, concept et/ou process de transformation et/ou de commercialisation qui concourt au développement des circuits courts agricoles ou alimentaires locaux sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

3 405 ha

proposés dans le PAEN, 60 exploitations concernées

25%

de produits locaux/bio dans la restauration du RIE de Grüner

ASSAINISSEMENT RIVIÈRES

Les travaux pour la transformation du biogaz en biométhane à Furania et son injection dans le réseau ont été réalisés. Le biométhane produit est vendu par la Métropole à Gaz de Bordeaux dès décembre 2019.

Depuis le début de l'année 2019, la totalité des boues produites à Furania est à nouveau traitée par la filière de valorisation thermique : la chaleur dégagée par l'incinération des boues est valorisée pour le chauffage des fours, des digesteurs (production du biogaz) et de l'ensemble du site.

L'investissement réalisé à Furania s'élève à 3,5 M€ HT avec une recette nette attendue de 750 000 € pour le budget assainissement.

Le biométhane produit en 2020 représentera une production annuelle de 11 500 MWh soit l'équivalent du chauffage de 800 foyers pendant un an.

11 500 Mwh

de biogaz produits chaque année à Furania



Poste d'injection GRDF à Furania

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Dans le cadre des programmes de soutien à l'innovation dans le secteur de l'industrie, les critères d'intervention privilégient les procédés éco-efficients. On peut citer les projets Opti'waves qui développe un four de cuisson micro-ondes pour céramique (division par 20 de la consommation énergétique) ou IMOTEP qui développe de nouveau bloc moteur éco-efficients (diminution par 4 des dégagements de CO₂).

L'équipement d'excellence Manutech est leader dans le domaine de l'ingénierie des surfaces appliquée aux secteurs de l'énergie et des transports. Il développe, avec le soutien de la métropole, des solutions pour diminuer les consommations de carburant et les dégagements de CO₂ (réduction des frottements entre pièces) dans les moteurs.

100%

des projets soutenus à dimension industrielle sont éco-efficients

1 plate-forme de transfert

dédiée aux procédés éco-efficient (Manutech)

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Arrivée des premiers trolleybus IMC

Suite à la décision prise fin 2017 de n'acquérir désormais pour son réseau de transport urbain STAS que des véhicules basses émissions, l'acquisition de 22 trolleybus a été lancée.

Ces trolleybus sont équipés de la nouvelle technologie «In Motion Charging IMC» qui consiste à avoir recours à des batteries auxiliaires, leur permettant de fonctionner totalement sur le mode électrique, ainsi qu'une exploitation commerciale ponctuellement hors des «Lignes Aériennes de Contact LAC».

5 exemplaires seront livrés fin 2019, suivi de 5 autres début 2020, puis 6 exemplaires courant 2021 et enfin les 6 derniers courant 2022.



Le nouveau trolleybus

Extension réseau Sud-Plaine C1-C2

Extension réseau Sud-Plaine C1-C2 et lignes STAS 39 et 76 : dans le cadre d'un travail collaboratif entre Région, Département et SEM, la ligne STAS 38 et les lignes TIL 103 et 108 ont été mixées afin de créer les lignes C1 et C2. Celles-ci permettent d'augmenter l'offre de service entre le Sud Plaine et l'entrée Nord de Saint-Étienne et sont organisées en rabattement sur le TER en gare de Veauche, tout en élargissant la tarification STAS sur les communes de Chambœuf et Saint-Galmier. En parallèle, 2 lignes STAS ont été créées sur la commune de Saint-Bonnet-les-Oules, dans une logique de maillage du territoire.



Parking de covoiturage Sardon 2 et Aire Pays du Gier

Dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre d'un réseau de parking de covoiturage sur le territoire métropolitain, 2 sites ont été aménagés en 2019 :

- aire des pays du Gier (travaux réalisés fin 2018), 35 places aujourd'hui bien occupées ;
- sardon nord, travaux en cours pour une ouverture en fin d'année, 22 places.



Parking de covoiturage - Aire du Pays du Gier

Moovizy 2

- Moovizy 2 : la Version 2 de l'Appli multimodale Moovizy sera lancé fin 2019. Le bouquet de service sera élargi avec l'intégration et le paiement des Taxis, Vélivert, Autopartage et Co-Voiturage. Ainsi, Moovizy 2 deviendra le MaaS (Mobility as a Service) le plus complet disponible en France.



Parking de covoiturage - Aire du Pays du Gier

Nouvelles stations Vélivert

Ouverture dans le cadre du prolongement tramway de la station Technopole Christian Cabal, réouverture de la station Bergson - Odde et déplacement de la station Le Soleil.

Création de la nouvelle station Manufacture - Fil.



Nouvelle station Vélivert le long de la 3^e ligne de tramway

Plan Vélo Métropolitain

Lancement d'un ambitieux Plan Vélo, planifiant sur les 10 prochaines années la mise en œuvre d'infrastructures et de services dédiés aux cyclistes. Parmi l'ensemble des mesures annoncées, on peut plus particulièrement souligner la création d'un réseau structurant en site propre de 110 km, l'augmentation de l'aide à l'acquisition par les particuliers de Vélo à Assistance Electrique VAE (100 000 € annuel), ainsi que le renouvellement début 2021 de «Vélivert», le système de Vélo en Libre-Service. Sur la période 2019-2029, ce seront 41 M€ qui seront investis en faveur de la mobilité cyclable.

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN VÉLO : 31 M€ *

* Entre 2019 et 2029

1 MILLION €/an



Réalisation du réseau structurant

1 MILLION €/an



Réalisation d'aménagements cyclables de proximité

2 MILLIONS €



sur la période 2021-2026
Renouvellement du système de prêt des vélos en libre-service (VeliVert)

700 000 €



à compter de 2019
Installation de Vélibox

500 000 €/an



Frais d'exploitation de VeliVert, de Vélib'Box et du système de location longue durée de vélos

60 K €/an dès 2019 et 2020,
puis **100 K €/an** à compter de 2021



Aides financières apportées à l'acquisition de vélos à assistance électrique

50 K €/an dès 2020



Chef de projet « plan vélo métropolitain »

Sur la base de ces orientations, les moyens financiers alloués par la Métropole au plan vélo métropolitain seront de 3,1 M€/an soit un investissement de 31 M€ entre 2019 et 2029.

L'objectif est aussi de parvenir à obtenir 10 M€ d'aides financières complémentaires sur cette même période auprès d'autres financeurs (Département, Région, Etat, ADEME...).

Les moyens financiers globaux consacrés à la mise en œuvre du plan vélo métropolitain devraient donc atteindre 41 M€ sur la période 2019-2029.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : MOBILITÉ

Bornes de charge pour véhicules électriques

Après l'installation des 38 bornes publiques qui s'est terminée en 2019, la démarche d'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques sur demande citoyenne a été lancée. 30 nouvelles bornes ont ainsi été installées et mises en service, dont 5 bornes de recharge rapide, ce qui porte à 65 le nombre de stations de recharge, permettant de recharger simultanément 132 véhicules électriques à l'échelle de la Métropole, hors bornes de recharges privées (commerces, concessions) et parkings en ouvrage.

Par ailleurs, 10 stations de consignes à vélos sécurisées, soit 100 places de stationnement sécurisées, permettant une recharge des vélos à assistance électrique en énergie renouvelable (via dispositif de panneaux solaires), ont été achetées dans le cadre de lu dispositif TEP-CV. Leur installation est prévue en 2020.

Enfin, une nouvelle station d'autopartage Citiz a été ouverte à proximité de l'ENISE.

65 bornes

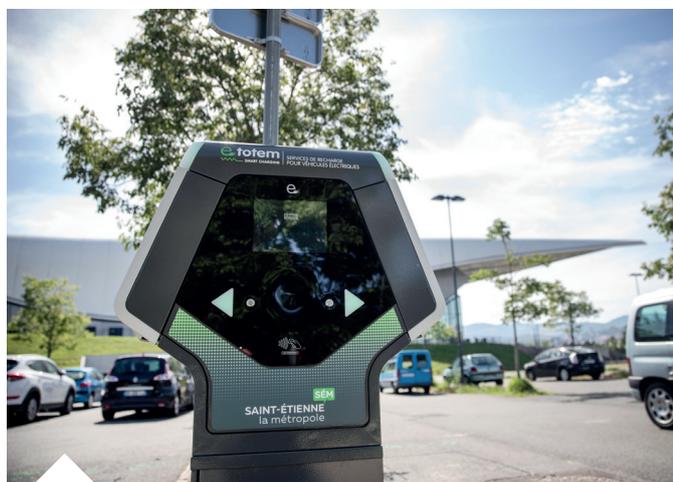
de recharges publiques pour véhicules électriques en service

2 038

recharges sur les deux réseaux (Mobilier et Etotem)

280 000 km

réalisés en voiture électrique sur le territoire



Borne de charge E-totem

DÉVELOPPEMENT DURABLE : ENERGIE CLIMAT

Saint-Étienne Métropole a tout d'abord poursuivi la consolidation des grands schémas stratégiques en faveur de la transition énergétique :

- vote du nouveau Plan Climat Air Energie en décembre, avec deux nouveaux chapitres dédiés à l'adaptation au changement climatique et à la qualité de l'air ;
- évaluation et renouvellement de la démarche TEPOS et candidature pour une deuxième phase avec le territoire du Pilat ;
- lancement de la démarche Citergie à l'échelle de Saint-Étienne Métropole. Cette démarche européenne de management et de labellisation de la politique climat-air-énergie des collectivités vise une amélioration continue en la matière. A l'issu du pré diagnostic, l'Ademe a attesté de l'engagement de la métropole en faveur de la transition énergétique et validé la candidature de SEM qui pourra lancer prochainement une phase de diagnostic et de labellisation ;
- lancement en régie des études sur le schéma directeur de l'énergie qui définira, à l'échelle intercommunale les énergies qui seront consommées et produites dans les années à venir. Ce schéma permettra d'orienter le développement des différents réseaux de transport d'énergie, et déclinera au niveau communal les stratégies permettant de décliner les objectifs TEPOS ;
- participation au groupe de travail national sur les nouveaux modèles de contrats de concession gaz, et réflexions avec GRDF sur le renouvellement du Contrat de concession du territoire.

Les actions opérationnelles mises en œuvre en 2019 sont les suivantes :

- poursuite du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques mis en œuvre avec l'ADEME : 21 nouveaux projets liés au bois énergie, au solaire thermique, à la récupération de chaleur fatale et à la géothermie permettant la substitution de 2 184 Mwh annuels (188 TEP) grâce à 319 000 € de subventions ;
- lancement des études pour la solarisation d'une dizaine de bâtiments et parkings propriétés de Saint-Étienne Métropole, représentant près de 50 000 m² et 8 MW de puissance, dans le cadre de l'appel à initiative privée territorial mis en place.

- mise en œuvre du Schéma directeur des réseaux de chaleur :
 - Firminy : finalisation extension Tardive avec raccordement du dernier bâtiment de l'OPH ; Renouvellement d'1,2 km de réseau ; Mise en place d'un 2nd adoucisseur ; Étude de la mise en place d'un groupe électrogène ; Géodétection de la totalité du réseau
 - Andrézieux-Bouthéon : raccordement du nouveau Dojo communal et accompagnement du futur raccordement du nouveau centre de tir
 - Saint-Chamond : Mise en service de l'échangeur d'interface et de l'ensemble de l'extension Croix Berthaud ; Démarrage de l'étude d'un nouveau réseau sur le centre-ville.
 - La Valla-en-Gier : Réception de la chaudière fioul de secours. Signature d'un contrat d'entretien (préventif et dépannages) avec Dalkia.
 - Saint-Héand : consultation et travaux de construction du nouveau réseau et de la chaufferie, échanges avec abonnés, et finalisation du prix de chaleur.
 - Suite à l'étude de potentiel de création de nouveaux réseaux, échanges avec les communes de L'Horme, Fraisses, Saint-Jean-Bonnefonds.
 - Animation de la CCSPL, des réunions abonnés et obtention du label éco-réseau de chaleur pour les 5 réseaux en DSP.
- Méthanisation :
 - Mise en service de l'injection à Furania (voir chapitre Assainissement Rivières),
 - Accompagnement du projet Pila Métha, étude d'un méthaniseur développé par des agriculteurs à Saint-Paul en Jarez,
 - Démarrage d'une démarche d'accompagnement sur St Christo en Jarez / Fontanès via des réunions d'information des agriculteurs.

De plus, les dossiers déposés par les communes dans le cadre du Fonds de concours « Transition énergétique et écologique » dans le domaine de l'énergie sont les suivantes :

- Fontanès, « Rénovation et d'extension du bâtiment de la MJC » ;
- L'Horme, « Acquisition d'un véhicule électrique » ;
- Saint-Nizier-de-Fornas, « Rénovation et d'amélioration thermique de la salle socio-culturelle » ;
- Saint-Jean-Bonnefonds, « Remplacement des huisseries de la mairie » ;
- Andrézieux-Bouthéon, « Raccordement du nouveau Dojo et du centre de tir sportif, au réseau de chaleur » ;
- Tartaras, « Changement des huisseries de l'école Jean-Pierre Vial et de la mairie » ;
- Sorbiers, « Rénovation énergétique de l'école maternelle Isabelle Patissier » ;

- L'Étrat, « Rénovation du bâtiment de la mairie (2^e tranche) » ;
- Chambœuf, « Rénovation énergétique du groupe scolaire Antoine Meilland » ;
- Chagnon, « Rénovation énergétique de l'école primaire » ;
- Pavezin, « Réhabilitation d'un bâtiment en mairie et bibliothèque » ;
- Saint-Galmier, « Rénovation énergétique du chauffage de l'église ».

21 nouveaux projets

financés par le Contrat ENR :
 - 319 000 € de subvention
 - 188 tonnes équivalent pétrole substituées

9 millions d'euros

mobilisés pour améliorer la qualité de l'air sur les 3 prochaines années

SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

Les actions conduites en 2019 par la DSIN sont les suivantes :

- outils Bureautiques collaboratifs : poursuite de la mise en place d'outils informatiques facilitant la collaboration (Webconférence, Partage d'écran...) afin de diminuer les déplacements et la consommation de papiers ;
- application Mobilisé : Lancement de nouveaux services tels que médiathèques qui permet de consulter l'affluence ou gérer ses prêts afin de réduire ou éviter des déplacements ;
- bornes Cimetières : Développement spécifique pour permettre l'extinction nocturne des écrans (leur forte luminosité dénoncée par les gardiens des cimetières, perturbait les insectes ; cela permet aussi une économie d'énergie) ;
- achat de matériel informatique éco labellisé.



AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION

La salle omnisports du Gier

Dans le cadre de la passation du marché global de performance de la salle omnisports du Gier, plusieurs points ont été travaillés afin de prendre en compte le développement durable dans l'opération :

- le montage juridique, car un marché global de performance permet d'associer les gestionnaires de la salle dès la conception afin d'avoir un bâtiment économe notamment en énergie et des matériaux durables. SEM et l'exploitant ont contractualisé ces engagements de performance ;
- un niveau de consommation d'énergie relativement faible pour cet équipement lié à la compacité du bâtiment, à l'étanchéité à l'air et au contrôle de l'utilisation ;
- un approvisionnement en bio-gaz ;

- la préservation de la zone humide présente sur site ;
- la salle répond à toutes les réglementations en termes de sécurité et d'accessibilité.

30 M€

pour la salle omnisports, pour le développement de la pratique et la formation au sport

11 000 heures

d'insertion pour les publics en difficulté réparties sur les phases construction et maintenance

Musée d'art moderne et contemporain

Un complément d'isolation a été apporté à la toiture haute du MAMC dans le cadre de la réfection de l'étanchéité.

ÉCO-CONSTRUCTION	Relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement	1	TP	
	Choix intégré des procédés, produits et systèmes	2	TP	
	Chantiers à faibles nuisances	3	TP	
ÉCO-GESTION	Gestion de l'énergie	4	P	
	Gestion de l'eau	5	P	
	Gestion des déchets d'activités	6	P	
	Gestion de l'entretien et de la maintenance	7	TP	

Salle omnisport du Gier. TP : très performant, P : performant



Salle Omnisport du Gier-projet

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les développeurs économiques participent à la promotion auprès des entreprises locales d'outils favorisant la réduction des consommations énergétiques ou le développement des énergies renouvelables sur les bâtiments économiques. Ils font notamment la promotion du service Energie Durable dans les Entreprises de la Loire (EDEL) financé par Saint-Étienne Métropole, la Région, et la CCI, et mis en œuvre par ALEC42.

Les équipes d'EDEL ont accompagné plus de 100 entreprises du territoire en 2019, générant une économie de 10,7 GWh, soit 800 000 € d'économies pour les entreprises. Outre les «visites énergie» et les accompagnements d'industries et d'entreprises tertiaires, EDEL a organisé des webinaires et animé des conférences pour mobiliser un maximum d'acteurs locaux.

HABITAT ET COHÉSION SOCIALE

Habitat social

Dans le cadre de son 3^e Programme Local de l'Habitat adopté en mai 2019, la Métropole a élargi son concours financier pour contribuer aux programmes améliorant la qualité du parc HLM : démolition des logements sociaux les moins attractifs et souvent énergivores, réhabilitation des logements de faible qualité thermique et production de logements neufs plus qualitatifs.

La production de 275 logements sociaux situés dans 16 communes a été soutenue pour 1 878 000 €. La Métropole a également soutenu la réhabilitation thermique de 2 694 logements sociaux situés dans 13 communes pour 9 429 000 € (dont 1 653 logements en quartiers du Contrat de Ville / 5 785 500 €). Il s'agit de logements en étiquette Energie D, E, F ou G du diagnostic de performance énergétique qui, après travaux d'amélioration thermique, atteignent l'étiquette A, B, C ou consomment au moins 80 kWh/m²/an de moins pour les logements initialement en étiquette D.

Enfin, la Métropole a apporté un concours financier à la démolition de 169 logements sociaux situés dans 2 communes pour 712 460 €. Ces logements étaient en étiquette Energie D ou E du diagnostic de performance énergétique.

275

logements sociaux produits dans 16 communes pour 1 878 000 €

2 694

logements sociaux réhabilités sur le plan thermique, situés dans 13 communes pour 9 429 000 €

169

logements sociaux démolis situés dans 2 communes pour 712 460 €

RESSOURCES HUMAINES

Une forte incitation à l'usage des transports en commun et au covoiturage dans la mise à jour du règlement intérieur de la formation

La mise à jour du règlement intérieur de la formation, approuvée par le CTP du 21 mars 2019, a privilégié le covoiturage et l'usage des transports collectifs dans les modes de déplacements autorisés lors de départs en formation (remboursement effectué sur la base du tarif SNCF sauf en cas de covoiturage avec 2 autres agents).

Poursuite du Plan de Déplacement d'Administration

Depuis le 1^{er} septembre 2010, un Plan de Déplacement d'Administration (PDA) a été mis en place à Saint-Étienne Métropole pour les agents statutaires, en CDI, contractuels (CDD à partir de 3 mois de présence). L'utilisation des transports en communs pour les déplacements domicile-travail entraîne une participation de Saint-Étienne Métropole de 50% du prix de l'abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel. Pour bénéficier de cette prise en charge, il suffit de faire parvenir un justificatif de paiement à sa gestionnaire RH. Ce remboursement est ensuite versé sur la fiche de paie du mois suivant l'abonnement.



Démolition bâtir et loger



Production MHSE résidence à Saint-Genest Lerpt



Réhabilitation MHSE résidence prostyle

Habitat privé

La poursuite de l'amélioration de la qualité des logements du parc privé, et notamment leur performance énergétique est un enjeu majeur du PLH3.

Saint-Étienne Métropole compte environ 170 000 logements privés dont 60% datent d'avant 1970.

Ce parc de logement ancien connaît des déperditions thermiques et énergétiques, et des équipements ou installations non conformes.

L'année 2019 est marquée par le déploiement de plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain sur la Métropole : Tarentaise-Beaubrun-Couriot à Saint-Étienne et le centre ancien de Saint-Chamond.

D'autres opérations sont actuellement à l'étude et devraient entrer dans une phase opérationnelle en 2020 : Rive-de-Gier, La Ricamarie, Firminy, et à Saint-Étienne, une OPAH RU multi-sites conduite par l'EPASE sur le quartier Jacquard-Chappe Ferdinand-Eden.

D'autres dispositifs de traitement de l'habitat dégradé en secteur diffus, les programmes d'Intérêt généraux concourent par leurs actions à l'amélioration thermique des logements sur l'ensemble des communes de la Métropole. Ils permettent sous conditions de ressources, d'apporter aux propriétaires bailleurs, occupants ou en copropriété une aide financière pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement et pour bénéficier de l'accompagnement de l'ALEC, via la plateforme « rénov'actions42 ».

L'ALEC 42 est définie comme le Service Public de la rénovation énergétique et vient d'une manière générale, en appui à l'ensemble des dispositifs développés par la Métropole en matière de rénovation énergétique.

Enfin, l'OPAH Copropriété en direction des quatre copropriétés de la Cotonne démarrée en 2017 est en cours d'animation afin de préparer les travaux de réhabilitation énergétique des 574 logements.

L'année 2019 marque la fin du Plan de sauvegarde sur la copropriété le Forum à Montreynaud (lancé depuis 2012).

Bilan : 193 logements réhabilités, 40 logements démolis, requalification de la cours intérieure, traitement des entrées et de certains locaux en rez-de-chaussée, articulation avec l'aménagement de la dalle du Forum. Au total ce sont plus de 8 M€ qui ont été investis sur la copropriété Le Forum dont plus de 7 M€ mobilisés par les partenaires publics (Anah, Anru, Saint-Étienne Métropole, ville de Saint-Étienne, Département, Région Rhône-Alpes).

Au 31 décembre 2019, la fin des OPAH-RU conduites par l'EPASE sur les quartiers Jacquard et Chappe-Ferdinand (lancées depuis 2011) est attendue : à ce jour, 320 logements réhabilités et plus de 60 copropriétés accompagnées (représentant 650 logements).

2 836

contacts depuis le début du PIG

250

logements réhabilités dont 168 liés à des travaux d'économie d'énergie (2,360 M€ de travaux) dans le cadre des 2 PIG

30

copropriétés accompagnées dans le cadre des dispositifs PIG, Opah-Ru et Opah copropriétés, dont 5 grandes copropriétés en phase de programmation des travaux : L'Hippodrome à Villars (400 logements) et La Cotonne (574 logements)

466

accompagnements dans le cadre de la plateforme locale de la rénovation énergétique

829

isolation de logements représentant 11 M€ de travaux

1 642

thermographies aériennes restituées aux habitants (maisons individuelles)



COMMENT FINANCER VOTRE PROJET DE RÉNOVATION

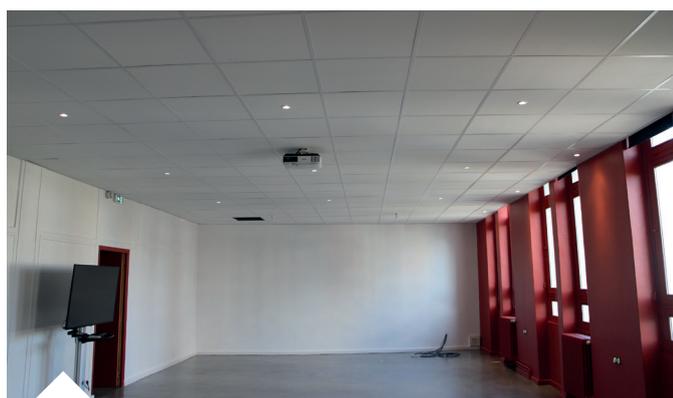
Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Des aides financières nationales et locales existent.

Rénov'action 42

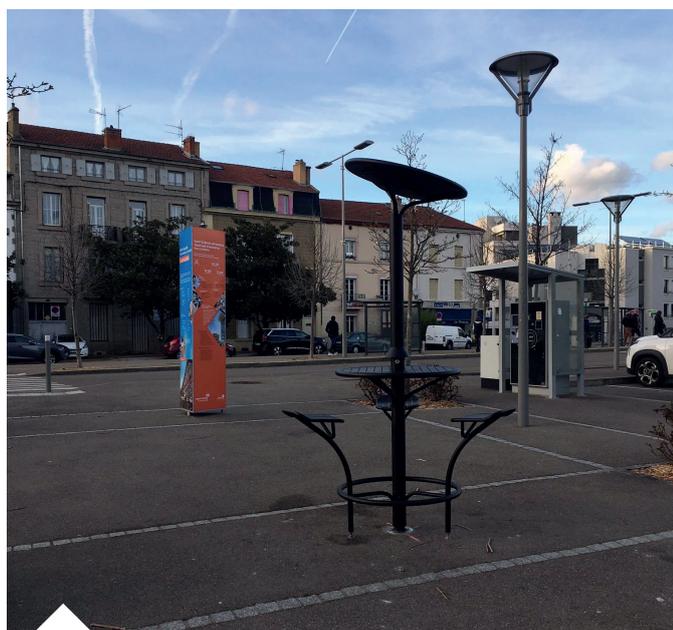
TOURISME ET CULTURE

L'Office de Tourisme a engagé des travaux au sein du bureau d'accueil de Saint-Étienne qui est également le siège administratif de la structure. Ces derniers ont porté sur la réduction de la consommation en termes d'électricité et de chauffage grâce à la mise en place d'éclairage LED dans une salle de réunion d'une superficie de 80 m², l'installation de détecteurs de présence dans les toilettes accueil public et enfin l'isolation complète du dernier niveau soit 300 m².

SEM a par ailleurs déployé des bancs design et une table «pluggée» dotés d'un point de recharge solaire pour Smartphones et tablettes sur le parvis de la gare de Saint-Chamond.



Éclairage Led Office de tourisme



Gare de Saint-Chamond

GESTION DES DÉCHETS

En 2019, le casier bioréacteur a été mis en service sur l'installation de stockage des déchets non dangereux de Borde-Matin, pour les déchets ménagers et assimilés collectés par Saint-Étienne Métropole. Ce casier permet d'améliorer le taux de captage du biogaz et d'accélérer sa production. Ce biogaz est ensuite utilisé sur le site pour la production d'énergie (chaleur et électricité). De plus, à compter de juin 2019, les fréquences de collecte a été adaptée sur 6 communes : Le Chambon-Feugerolles (secteurs éloignés du centre-ville), Saint-Chamond (partie périphérique au centre-ville), Villars (hors centre-ville et grands ensembles), Saint-Priest-en-Jarez, Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds (hors centre-ville). Ces adaptations ont consisté à réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères de 2 fois par semaine à 1 fois avec, en contrepartie, une augmentation de fréquence pour la collecte sélective avec un passage 1 fois par semaine au lieu de 1 fois tous les 15 jours auparavant. Au global, cela conduit à une réduction des kilomètres parcourus et donc de la consommation en carburant.

10 000 t

environ enfouies chaque mois sur le nouveau casier bioréacteur depuis avril 2019



Centre de stockage des déchets borde matin

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

LA MÉTROPOLE EN ACTIONS

SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

- application Mobilisé : lancement de 2 nouveaux services mobiles qui permettront de connaître facilement les jours de collecte des déchets de son domicile ou encore d'ajouter sa déchèterie pour découvrir les types de déchets à déposer ;
- dématérialisation totale de la chaîne comptable : suppression des échanges papier avec la trésorerie (réception des factures via une plateforme dédiée Chorus, utilisation de répertoires partagés) ;
- dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics : utilisation du parapheur électronique, dépôt des documents sur une plateforme dédiée, mise à disposition des documents dans des répertoires partagés pour éviter les multiples copies.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les actions mises en œuvre en 2019 sont les suivantes :

- prise en compte des secteurs à enjeux environnementaux via le suivi des pratiques agricoles (MAEC...) et plusieurs projets de plantations de haies suite à la formation proposée en 2018 ;
- organisation d'un second concours des pratiques agro écologiques, conjointement avec le SMAGL au printemps 2019, afin de sensibiliser les agriculteurs à l'importance des prairies naturelles et à leurs rôles sur la biodiversité ;
- organisation de formations thématiques à destination des agriculteurs, sur les haies en arboriculture et sur la gestion pastorale des parcelles difficiles ;
- préservation de la ressource en eau via un accompagnement des agriculteurs du bassin versant du Cotatay ;
- préservation des prairies naturelles du Pilat : partenariat pluriannuel avec le Parc Naturel Régional du Pilat pour mener des actions de connaissance et de valorisation du pâturage et du rôle des prairies naturelles dans les systèmes agricoles locaux ;
- dans le cadre d'un partenariat pluriannuel (Leader), Saint-Étienne Métropole participe financièrement à une action du Parc du Pilat pour la valorisation et de préservation des prairies naturelles du Pilat.



Pâturage dans le Pilat

31
exploitations

engagées dans des mesures biodiversité, sur plus de 1 340 ha

6
candidats

auditionnés dans le cadre du Concours des pratiques agroécologiques

2083 ha

de surfaces pastorales préservées

13
exploitations

agricoles partenaires du programme de valorisation et de préservation des prairies naturelles du Pilat

PLANIFICATION

Fonds de concours aux communes « Plan Vert et Bleu »

À travers le Plan Vert et Bleu, Nature – Rivière – Paysage, Saint-Étienne Métropole a souhaité valoriser les atouts de ses paysages naturels et urbains pour créer une agglomération plus verte et plus bleue.

Ses orientations portent sur le confortement d'un maillage vert, la préservation des coupures et franges urbaines, la préservation des caractères paysagers des villages, la préservation de la qualité écologique des espaces de nature, la reconquête des cours d'eau et la gestion des espaces publics.

En parallèle, ce Plan Vert et Bleu accompagne la mise en œuvre de certaines politiques engagées par Saint-Étienne Métropole telles que le schéma de mobilité durable, les contrats de rivière.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi a été prescrite en Conseil Métropolitain le 10 décembre dernier. Le PLUi sera le document stratégique au service d'un projet de territoire, construit et porté par les élus, qui a pour vocation de donner le cadre de développement et d'aménagement du territoire dans un souci de développement durable. Il se doit de mettre en cohérence toutes les politiques publiques : habitat, économie, déplacements, qui ont un impact significatif en matière d'environnement.

Le diagnostic en cours permettra notamment, d'établir un état initial de l'environnement, en valorisant les travaux et études réalisées ses dernières années, par exemple sur les corridors écologiques et le recensement des zones humides par exemple.

D'autre part, la Métropole lauréate en 2018 de l'appel à projets « plan paysage » lancé par le ministère de la transition écologique et solidaire s'est engagée dans la réalisation d'un volet paysager du PLUi dont l'ambition est de construire les paysages de demain dans le respect des identités et de relever les défis des transitions.

Saint-Étienne Métropole a fait le choix de mettre les élus au cœur de la démarche d'élaboration pour renforcer la dimension politique du projet de territoire. L'ambition de la Métropole est d'initier une gouvernance très participative et innovante. 6 ateliers thématiques ont été organisés sous la forme de tables rondes et d'une ballade paysagère, avec pour objectifs de réunir des élus, en plus petits groupes, pour inciter la prise de parole et le débat mais également l'appropriation des éléments et des enjeux métropolitains. 2 d'entre eux ont été dédiés à la question du paysage et aux enjeux environnementaux.

La réalisation d'un projet « plan vert et bleu » sur la commune de La Fouillouse

La commune de La Fouillouse s'est engagée dans la réalisation d'un projet qui porte sur l'aménagement d'une liaison verte sur les berges du Maleval. Ce projet vise à poursuivre la logique de réappropriation par le public des bords de rivière :

- création d'une liaison piétonne et modes doux depuis le centre-ville vers l'est de la commune et la connexion aux sentiers de randonnée existants ;
- mise en valeur de la rivière du Maleval et de ses abords par la création d'un lieu d'agrément ;
- prise en compte des phénomènes de crue de la rivière ;
- la restauration des berges et du lit de la rivière ainsi que l'aménagement de promenade et de circulation ;
- l'aménagement de jardins familiaux sur un tènement connexe au projet.

AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION

Saint-Étienne Métropole a procédé au désamiantage de la toiture Sud du château de Fontanès dans le cadre de la réfection de la toiture, et des soubassements de fenêtres du bâtiment Optsys dans le cadre de la réfection de la façade.



La château de Fontanès

PATRIMOINE LOGISTIQUE

La gestion des espaces verts de la Métropole est réalisée selon un programme de gestion différenciée et sans l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette politique est reconduite d'année en année.

De plus, afin de limiter les dépôts sauvages et la dispersion des déchets dans la nature, des bennes sont mises en place sur l'aire de grand passage à Andrézieux-Bouthéon en période de déplacements des voyageurs itinérants.

Dans le domaine de la gestion des déplacements de l'administration, en plus de la mise à disposition de vélos électriques, de cartes STAS et TER aux agents pour des déplacements professionnels, en juillet 2019 a eu lieu la mise en place d'un système automatisé de distribution de clés des véhicules de service sur le site du territoire du Gier. Début décembre 2019, le même système est mis en œuvre sur le site Grüner.

Outre la distribution automatique des véhicules après réservation par l'utilisateur, ce nouveau système permet un suivi amélioré des utilisations et une optimisation de l'utilisation des véhicules. Grâce au suivi, les besoins réels en matière de déplacements seront évalués, afin de dimensionner de manière efficace le parc véhicules.

La tenue d'un stock de mobilier d'occasion en bon état a permis d'effectuer du réassort ou du réaménagement en fonction des besoins de la collectivité sans pour autant acheter du nouveau matériel. Cette opération se poursuit avec le lancement d'un inventaire mobilier destiné à réaliser un catalogue et limiter les réassorts au profit de réutilisations.

En 2019, plus d'une vingtaine de marchés publics dits « transversaux » ont été lancés. Ces marchés ont vocation à réunir en une seule procédure les besoins de même nature émanant de différentes directions. Ils permettent d'une part de massifier les besoins et permettre des économies d'échelle, mais aussi de garantir un recensement des besoins bien établi, afin de réaliser des achats correspondant aux besoins des utilisateurs.

COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

En 2019, l'ensemble des procédures de marchés publics gérées par la Direction se fait de façon dématérialisée. Cette dématérialisation totale a eu un impact important sur plusieurs aspects :

- le nombre de courriers papier a diminué de moitié entre 2017 et fin 2019 ;
- le nombre d'envoi en recommandé a diminué de moitié entre 2017 et 2019 (de 3000 à 1500), ce qui représente une économie de 382 € ;
- le nombre d'enveloppes et de boîtes d'archivage a été considérablement réduit.

Dans le cadre de l'organisation des réunions de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) (liées aux délégations de service public) dont elle a la charge, la DCPAJ a souhaité réduire de façon significative les coûts de reprographie. En effet auparavant, un dossier papier de plusieurs centaines de pages était envoyé à l'ensemble des participants, ce qui représentait en 2018 un coût de 4 160 €. Cette année, il a été décidé d'envoyer un dossier uniquement aux élus et aux associations.

1 500 envois

en 2019 contre 3 000 en 2017

2 030 €

de reprographie contre 4 160 € en 2017



Véhicule électrique de Saint-Étienne Métropole

ASSAINISSEMENT RIVIÈRES

Une convention entre SEM et l'association « La Bulle Verte » a été signée pour définir un programme de travaux sur les réseaux d'assainissement de Saint-Galmier et Chambœuf afin de préserver la qualité des sources de l'entreprise Badoit. La convention entre SEM et l'association « La Bulle Verte » prévoit 6,65 M€ HT d'investissement par SEM de 2019 à 2026, avec une participation financière de « La Bulle Verte », en complément des subventions publiques à concurrence de 80%.

Pour améliorer la qualité des cours d'eau, 3 lagunes et 1 filtre à sable ont été remplacées à Saint-Christo-en-Jarez et à Marcenod par 3 dispositifs plus performants (1 boues activée et 2 filtres plantés de roseaux).

La découverte du Gier en amont de Saint-Chamond s'est terminée en 2019. Cette opération, lauréate d'un appel à projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a permis de remettre à l'air libre 500 mètres de rivière, protéger 500 habitants et 11 entreprises contre les inondations et redonner des habitats favorables pour la faune et la flore sur les berges et dans le lit.

1,9 M€ HT

investis pour les 3 nouvelles stations d'épuration

500 m

de trame bleue restaurée (4 000 plants). 3 M€ HT investis dans la découverte du Gier

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

L'année 2019 a permis de renforcer le partenariat avec l'incubateur privé Ronalpia spécialisé dans le domaine des innovations sociales et environnementales. Plusieurs projets de création de startups dans le domaine de l'économie circulaire ont été accompagnés à ce titre et l'incubateur a doublé sa surface pour la porter à 400 m² au sein du quartier Manufacture.

L'accompagnement portant sur l'incubation du projet « La Fabuleuse cantine » a pris fin. Dès 2020, ce restaurant créatif et participatif d'insertion s'installera de manière définitive à l'intérieur de la cours des H de la Manufacture. Le modèle « La Fabuleuse cantine » s'est également exporté et a ouvert un restaurant à La Rochelle.

5 projets

de startups dans le domaine de l'économie circulaire

400 m²

dédiés à l'incubation de startups dans le domaine des innovations sociales et environnementales



Découverte du Gier à Saint-Chamond

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réalisation d'une cartographie Trame verte et bleue (TVB) métropolitaine

Une expertise a été conduite permettant de définir la trame verte et bleue métropolitaine. Elle a permis de déterminer les secteurs sous pressions liés à la présence d'infrastructures (rupture physique) ou en l'absence de milieux favorables (réseau dense de haies, mares, milieux naturels majeurs). Avec ces localisations, un programme d'intervention de travaux sera mis en place grâce à des financements de l'Europe (FEDER) et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ces enjeux pourront après concertation être intégrés dans le futur PLUI.

Plan de formation pour aboutir à une stratégie TVB

La prise en compte des enjeux TVB dans les compétences et les projets portés par la Métropole passe par la mise en place d'un plan de formation à l'attention des services et partenaires. Après une enquête qui s'est déroulée cette année pour définir les attentes, ce plan de formation sera mis en œuvre en 2020.

Friches urbaines

Une expertise est conduite pour trouver des solutions novatrices pour restaurer la trame verte et bleue en milieu urbain notamment en période transitoire dans le cadre de la politique de renouvellement urbain. Il est important de redonner sa place à la végétalisation en secteurs urbains. Aussi ce plan d'intervention opérationnel propose aux opérateurs publics (EPORA, CAP METROPOLE, AMOSS42, EPASE...), aux services et élus, la mise en pratique de modes d'intervention afin de faire monter en compétences les équipes opérationnelles en leur apportant une expertise nouvelle. Après avoir défini une typologie d'intervention selon les caractéristiques de chaque friche, quatre sites seront accompagnés de préconisations (stronght light au soleil et Granby Bonnassieu à La Rivière pour la Ville de Saint-Étienne, la ZAC Pasteur à L'Horme, la ZA de la Républiques au Chambon Feugerolles). Par exemple, il s'agit de développer une fabrique de sols fertiles par une dépollution via les plantes afin de pré-verdir un site avant sa commercialisation, de créer un cordon boisé entre la zone à urbaniser et le cours d'eau ou l'infrastructure routière, de valoriser une zone humide par une gestion alternative des eaux pluviales.

Haies et mares

Chaque année SEM investit environ 60 000 € pour conduire des projets de restauration de mares existantes ou de création de mares dans des secteurs à enjeux au titre des corridors écologiques ou des réservoirs de biodiversité. Les haies sont des supports essentiels de connectivité écologique et rendent de nombreux services (qualité paysagère, régulation et épuration des eaux, conservation des sols, protection des cultures et des animaux - ressources alimentaires, abri, refuge - Les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles doivent être volontaires et s'engager sur 15 ans.

France Nature Environnement et la Fédération départementale des chasseurs de la Loire conduisent des actions d'animation foncière et mènent des chantiers participatifs avec les acteurs intéressés.

Diffusion de la connaissance

Saint-Étienne Métropole a créé des films pour expliquer les actions du Contrat vert et bleu. Diffusé à tous les partenaires et aux communes, ils ont pour but de mieux comprendre notre plan d'actions, le rôle des haies et des mares à conserver et développer, les travaux de franchissement des infrastructures pour préserver la faune sauvage et limiter l'accidentologie des usagers de la route, présenter les acteurs qui se sont engagés en faveur de la biodiversité sur notre territoire, des actions concrètes et positives existent à découvrir et à reproduire ! Vous pouvez les découvrir sur le site internet de SEM.

Une plate-forme de données Web sig appelée « SEMap verte et bleue » a été mise à disposition de tous les partenaires du CVB et des décideurs du territoire pour que la connaissance acquise en matière de biodiversité sur le territoire soit accessible au plus grand nombre. Un film de prise en main de l'outil a été créé et mis à disposition.

Des acteurs partenaires agissant

La diversité et la richesse de la flore a été étudiée à l'échelle métropolitaine conduisant à une hiérarchisation des enjeux de conservation et des actions de gestion à mettre en œuvre sur ces zones sont proposées (partenariat Conservatoire National Botanique Massif central).

La cartographie d'occupation du sol regroupant l'ensemble des données acquises durant les 10 ans d'intervention du programme Contrat Corridors financé par la Région va permettre de faire émerger des secteurs à forts enjeux de continuités écologiques (partenariat Université Jean Monnet laboratoire EVS).

Une expertise a permis de mesurer les effets de l'éclairage public nocturne sur la biodiversité et en particulier les chiroptères (chauves-souris) et les hétérocères (papillons) à partir de données issues du territoire (communes engagées) (partenariat Ligue pour la protection des Oiseaux).

Un dispositif d'accompagnement pour la conception, la gestion et la valorisation du bocage de la trame verte et bleue de SEM, via mise en place de 3 ou 4 sites de démonstration ou d'expérimentation (partenariat EPL Montravel), a été créé.

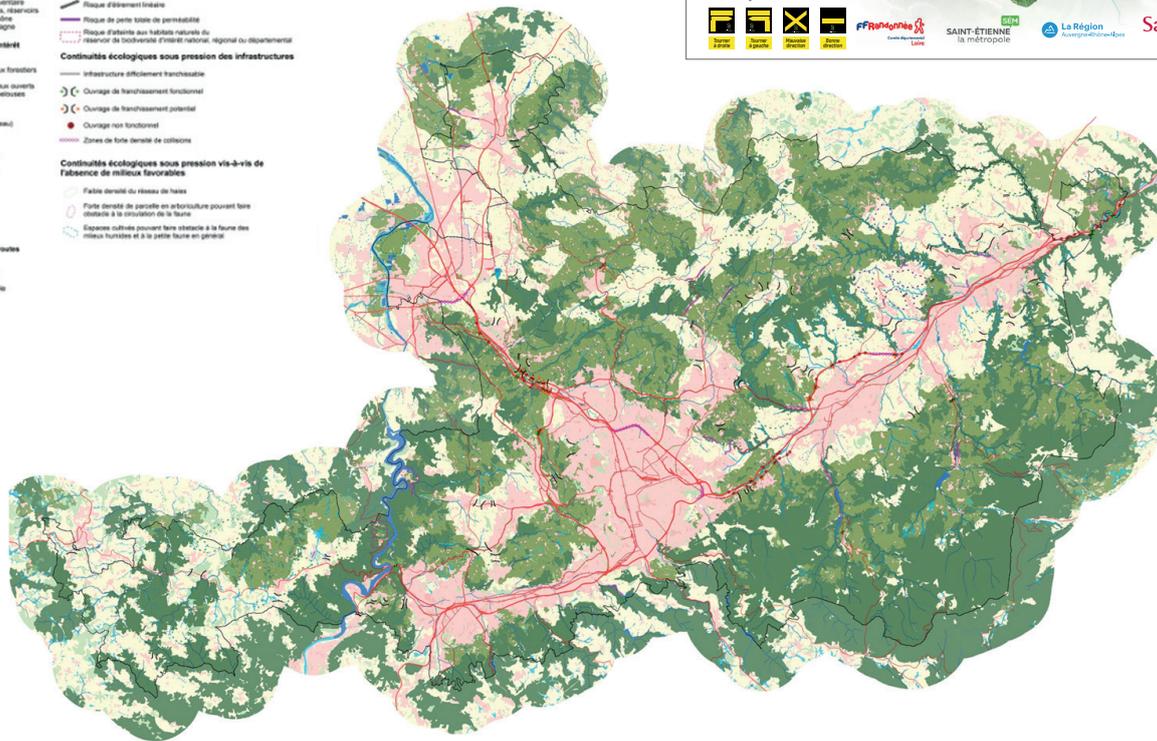
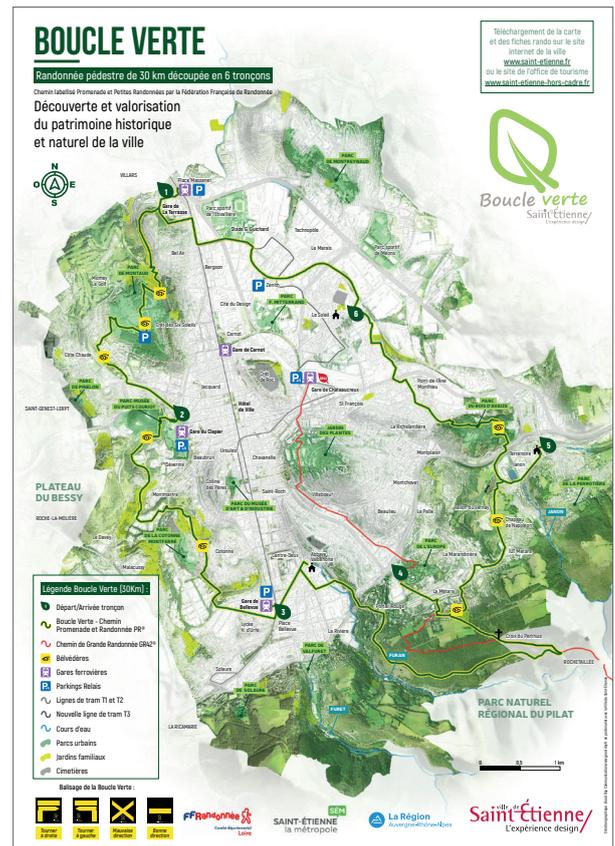
Fonds de concours

Enfin, Saint-Étienne Métropole a soutenu les communes à travers le Fonds de concours « Transition énergétique et écologique » de Saint-Étienne Métropole pour ses communes membres :

- Saint-Étienne, « Aménagement de la boucle verte et de la voie verte » ;
- Saint-Genest-Lerpt, « Acquisition de matériel zéro-phytosanitaire pour les espaces verts et d'un broyeur de végétaux ».

Économie circulaire

Saint-Étienne Métropole s'est engagé avec le CIRIDD dans un bilan complet de son activité dans le domaine de l'économie circulaire, profitant de la publication d'un nouveau référentiel de l'Ademe. L'objectif de cette démarche est d'aboutir à terme à un plan d'actions et à une labellisation nationale du territoire.



Contrat vert et bleu

MISSION TRAMWAY

Sur les 4.3 km de nouvelle voie tram créés, 1.2 km ont été végétalisés. Une végétalisation rustique a été mise en œuvre. Elle nécessitera moins d'eau et moins d'entretien. Cette végétalisation est composée de diverses plantes résistantes ayant des cycles végétatifs complémentaires de manière à ce que la qualité esthétique soit maintenue en continu, y compris pendant les périodes de forte chaleur. Pour valider le choix des essences, une planche d'essai a été réalisée à proximité du stade Geoffroy Guichard.

Par ailleurs des plantations d'arbres ont été réalisées le long de la nouvelle infrastructure.

265 arbres

plantés représentant un solde positif de 115 arbres nouveaux par rapport à la situation avant le projet

1/3

de plateforme végétalisée

1.2 km

de plateforme végétalisée



Essais de végétalisation alternative de la plateforme tramway

Pourquoi tester l'implantation d'autres espèces que le gazon ?

Pour proposer des solutions à la fois esthétiques, compatibles avec le passage du tramway et plus économes en eau et en entretien.

Le test a ainsi pour objectif de valider :

- ✓ la dose des semis
- ✓ la liste des espèces à préconiser
- ✓ la proportion de chaque espèce à incorporer dans le mélange végétal
- ✓ le mode d'entretien
- ✓ le mode d'arrosage et la quantité d'eau nécessaire
- ✓ l'aspect esthétique global tout au long de l'année

S'ils sont concluants, les résultats du test pourront être mis en œuvre sur plusieurs sections de la plateforme du prolongement de la 3^e ligne de tramway entre Châteaureux et La Terrasse.

ville de Saint-Étienne
L'expérience design

3^e LIGNE
DE TRAMWAY
SAINT-ÉTIENNE
MÉTROPOLE

Extrait de panneau de communication concernant les essais de végétalisation de la plateforme



Arbres en pépinière plantés le long de la 3^e ligne de tramway

TOURISME ET CULTURE

Taxe de séjour : une solution de paiement par carte bancaire a été mise en place afin de poursuivre la dématérialisation de la déclaration de la taxe de séjour pour les hébergeurs. Les impressions papiers et des envois des règlements par courrier ont été diminués.

RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre du plan de modernisation de ses outils et de ses prestations, initié en 2018, la Direction des ressources a dématérialisé cette année le support de deux outils structurant de gestion : l'entretien professionnel et les fiches de demandes de congés.

Dématérialisation de l'entretien professionnel

Le logiciel Foederis, utilisé par la DRH au travers du module « formations » depuis 2018, a été déployé en 2019 dans son module « entretiens professionnels ». Les convocations, le support, le circuit de signature ont été totalement dématérialisés. Ce nouvel outil constitue une avancée en termes de traçabilité, de gain de temps, d'accessibilité et de transparence, et d'efficacité.

Dématérialisation de la gestion des congés

Dans le cadre de son projet dédié aux nouvelles organisations du travail, et à l'issue d'un travail précis et collaboratif des différents cycles de travail au sein de la collectivité, la DRH a déployé le 1^{er} octobre 2019 un outil de gestion dématérialisé des congés : OHRIS. Cet outil permet aux agents équipés d'une boîte mail professionnelle de déposer leurs congés et autorisations d'absence, et aux managers de valider les congés en tenant compte du planning de leurs agents. Cet outil permet une gestion plus réactive et efficace des congés, garantit l'application de mêmes règles de gestion, et limite la consommation en papier générée par les échanges entre agents et managers dans la gestion des absences.

GESTION DES DÉCHETS

2019 a vu le lancement de son Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Son élaboration a été réalisée via des groupes de travail avec les acteurs concernés, alimentés par des enquêtes. Le 25 mars 2019, la Métropole a réuni la première Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA. Cette Commission a été l'occasion de présenter le résultat du diagnostic de territoire, d'échanger sur les objectifs de prévention et de proposer le calendrier des groupes de travail à venir pour finaliser le plan d'action correspondant. 5 sujets prioritaires définissent ce Plan : prévention des biodéchets et des déchets verts, prévention de la production de déchets des gros producteurs, prévention par le réemploi, collectivités exemplaires,

consommation responsable et lutte contre le gaspillage alimentaire.

À l'été 2019, un dispositif de subvention pour aider les usagers à acquérir du matériel de prévention des biodéchets (composteur, lombricomposteur, poulailler) a été déployé : l'objectif est de détourner les biodéchets des ordures ménagères, pour limiter le tonnage de déchets enfouis à Borde-Matin, et permettre la production de compost utilisable par les usagers en substitution d'engrais de synthèse (économie de ressources).

L'amélioration du tri a été poursuivie par le déploiement de conteneurs verres et textile supplémentaires et de la conteneurisation de la collecte des emballages c'est-à-dire collecte en bacs au lieu d'une collecte en sacs.

La collecte du marché forain a été supprimée au 1er juillet 2019 sur la commune de La Talaudière suite à l'impulsion de SEM et de la commune. Cela a conduit à la prise en charge des déchets par les forains, permettant ainsi de supprimer l'utilisation de poids lourds consommant 80 litres de carburant aux 100 km.

Des travaux ont été réalisés sur l'aire de lavage du quai des Brunandières à Saint-Étienne pour l'adapter aux remorques à fond mouvant alternatif et assurer un rejet vers le réseau d'assainissement.

350 dossiers

de demande de subvention pour achat de composteur, lombricomposteur ou poulailler reçus entre juillet fin septembre

1 067

points d'apport volontaire pour le verre



Composteur collectif SEM

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

LA MÉTROPOLE EN ACTIONS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Le programme « école numérique » a poursuivi son partenariat avec Envie Loire pour requalifier les ordinateurs des écoles et leur donner une deuxième vie. Ce dispositif permet la création de 2 emplois de techniciens en insertion. Par ailleurs, nous avons procédé à l'équipement des classes dédoublées de CP/CE1 en zone d'éducation prioritaire.

1 000 ordinateurs

requalifiés par an

15 compléments de dotation

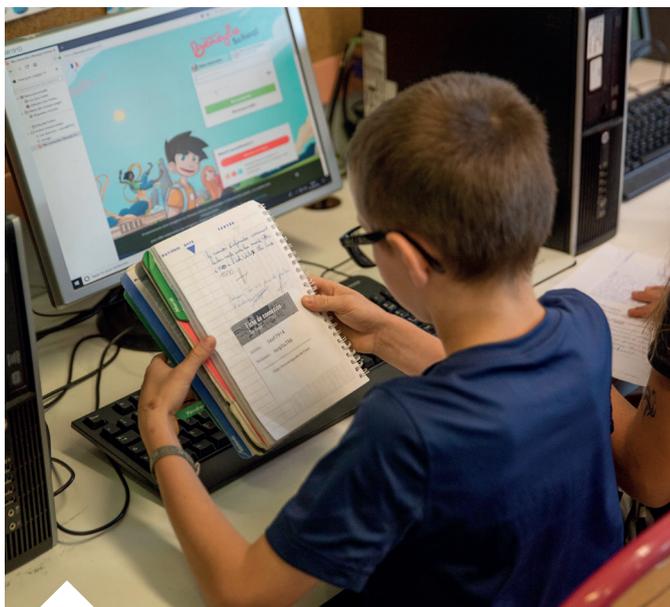
dans des écoles situées en zone d'éducation prioritaire

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL / COHÉSION SOCIALE

Le soutien à l'investissement des commerces de proximité a été étendu dans les territoires classés QPV (quartiers politique de la ville) en plus des entreprises en milieu rural.

39 quartiers QPV

dans le soutien à l'investissement des commerces de proximité



École numérique

MISSION TRAMWAY

Les travaux du tramway ont permis la mise en service de nouvelles stations accessibles aux PMR, et des aménagements d'espaces publics accessibles et aux normes PMR.

Par ailleurs, le projet du tramway est exemplaire du point de vue de l'insertion sociale à l'emploi. Au sein de l'équipe de la mission tramway, 1 personne a été recrutée dans le cadre de dispositifs d'aide au retour à l'emploi (contrat aidé) en 2018, jusqu'à août 2019.

De plus dans le cadre des marchés de travaux, c'est 30 000 heures de travail (15 emplois à temps plein) qui ont été réalisés dans le cadre des dispositifs d'heures d'insertions sociales intégrées dans les marchés publics de travaux

6

nouvelles stations accessibles PMR

4,5 km

d'espaces publics aménagés avec 19 carrefours

1 emploi

en contrat aidé au sein de la Mission Tramway

30 000 h

d'insertions sociales dans les marchés de travaux

TOURISME ET CULTURE

Sur le site Le Corbusier, une ligne de couleur au sol a été mise en place, permettant à l'ensemble des visiteurs du site arrivant en gare de Firminy de se rendre à pied sans difficulté à l'accueil du site.

GESTION DES DÉCHETS

Saint-Étienne Métropole a intégré des données sur les déchets dans l'application Mobilisé afin de faciliter l'accès à l'information sur les horaires d'ouverture, l'accès des déchèteries, et les jours de collecte.

5

contrats aidés dans l'équipe tri-prévention

Au moins
4 375 heures

d'insertion sur l'ensemble des déchèteries

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Saint-Étienne Métropole a soutenu, à travers le Fonds de concours « Transition énergétique et écologique », la commune de Saint-Maurice-en-Gourgois, pour la requalification du centre bourg.

HABITAT ET COHÉSION SOCIALE

Gens du voyage

Deux projets de sédentarisation des gens du voyage ont été engagés sur la commune de Saint-Chamond pour 12 ménages et sur la commune de Roche-la-Molière pour 6 ménages. La SOLIHA Loire a été missionnée sur la partie diagnostics sociaux et accompagnement des ménages. Parallèlement, une analyse technique a permis d'envisager des hypothèses d'aménagement sur les deux sites.

La Métropole a participé à l'élaboration du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage, elle a notamment défini des objectifs à l'échelle intercommunale en concertation avec les communes, ces objectifs ont été portés auprès des services de l'État.

Contrat de ville

La métropole intervient sur plusieurs thématiques dans le cadre du contrat de ville : l'accès à la santé, le développement économique et l'emploi, la lutte contre les discriminations, la gestion urbaine et sociale de proximité, la mise en œuvre de la convention intercommunale d'attribution des logements et la rénovation urbaine via les leviers ANRU et FEDER (ITI).

Par ailleurs en 2019 a été engagé un processus de révision du contrat de ville qui renforce l'implication de la Métropole sur les thématiques revitalisation commerciale, développement de l'emploi/habitat et renouvellement urbain/transport-mobilité.

En 2019, Saint-Étienne Métropole a soutenu 66 projets au titre du contrat de Ville, pour un total de 598 000 €.



Saint-Chamond

La réduction des inégalités de santé dans les quartiers

Saint-Étienne Métropole anime un Atelier Santé Ville (ASV) sur les vallées du Gier et de l'Ondaine ainsi qu'à Andrézieux-Bouthéon en complémentarité de celui mis en place par la ville de Saint-Étienne. L'ASV a pour objectif de mobiliser les acteurs et impulser des projets autour des thématiques prioritaires du volet santé du Contrat de Ville. SEM a ainsi contribué au lancement et soutien de 6 projets visant à réduire les inégalités sociales et territoriales en santé avec une mobilisation de 325 500 euros au titre de la programmation 2019 (SEM, ARS, CGET, Ville de Saint-Étienne).

Sur la thématique santé mentale, Saint-Étienne Métropole apporte son soutien au Conseil Local en Santé Mentale (porté par le CHU de Saint-Étienne), à un dispositif d'appui en santé mentale (porté par l'association LIFT) à destination

des professionnels en difficultés dans leur activité auprès de publics en situation de souffrance psychique mais aussi à une formation-action (portée par l'IREPS) pour développer les compétences psychosociales des jeunes.

Sur la thématique de la prévention santé adaptée au public en difficulté, la métropole soutient : la mise en place sur les quartiers de groupes d'entraide ou de sevrage tabagique visant arrêt ou réduction de la consommation (porté par Ligue contre le Cancer), une expérimentation autour du renforcement des compétences des professionnels sur la question des écrans et dans la mise en place d'actions en direction de parents ayant des enfants de 0 à 10 ans (projet IREPS Loire). Des outils ont été co-construits lors de cette démarche à destination des parents (voir ci-dessous).

QUEL(S) ÉCRAN(S) POUR QUEL(S) ÂGE(S) ?

Avoir des repères

ÂGES	0-3 ans	3-6 ans	6-9 ans	9-12 ans	+12 ans
TÉLÉVISION	☹️	😐	😐	😊	😊
TABLETTE	☹️	😐	😊	😊	😊
SMARTPHONE	☹️	😐	😐	😐	😊
JEUX VIDÉO	☹️	😐	😐	😐	😊
INTERNET	☹️	☹️	☹️	😐	😐
RÉSEAUX SOCIAUX	☹️	☹️	☹️	☹️	😐
TOUT SEUL ?	✖️	👤	👤	👤	👤

Légende :

- 😊 OUI
- 😐 AVEC MODÉRATION
- ☹️ À ÉVITER

ENSEMBLE

ADULTE À CÔTÉ

ENFANT SEUL

Quelques recommandations clés

- 0-3 ans** Avant 3 ans les écrans ne sont pas nécessaires au développement de l'enfant, au contraire... La confrontation au réel reste la meilleure manière pour encourager l'utilisation des 5 sens.
- 3-6 ans** Imaginer, jouer, bricoler avec son environnement et penser avec ses 10 doigts. L'enfant ne fait pas toujours la différence entre la fiction et la réalité (être attentif aux programmes et encourager l'enfant à verbaliser ce qu'il voit, ce qu'il ressent...).
- 6-9 ans** Il développe son imaginaire, sa concentration, la résolution de problème. L'usage maîtrisé de programmes adaptés peut permettre de développer son intelligence, se concentrer, créer. L'adulte doit pouvoir accompagner l'enfant dans cette démarche.
- 9-12 ans** Il découvre les règles du jeu social (vivre avec les autres, comment se comporter en société...). L'enfant commence à expérimenter seul des programmes mais il est important que l'adulte reste attentif.
- +12 ans** Les réseaux sociaux développent le tissu social de l'enfant (famille, amis...) mais un accompagnement de l'adulte est nécessaire pour en éviter les dangers.

Quelque soit l'âge de l'enfant, limiter autant que possible la durée d'exposition aux écrans même si bien entendu celle-ci varie en fonction de son âge.

Le matin

Durant le repas

4 temps sans écrans

Avant de s'endormir

Dans la chambre de l'enfant

Sources et renseignements : sabinedufo.fr et sergetisseron.com
 Document réalisé par les participants de la « Formation parentalité Numérique » animée par le REAAP et l'IREPS Loire en 2019

Financé par :

Sur la thématique de l'accès aux droits et aux soins, la métropole soutient la médiation santé sur certains quartiers de la politique Ville (porté par la Mutualité de la Loire). Après La Ricamarie (Centre-Ville-Moncel), Saint-Étienne (Beaubrun / Tarentaise/ le Puits Couriot), Saint-Chamond (centre-ville / Saint-Julien /Lavieu), Rive-de-Gier (centre-ville/Grand-Pont, un nouveau territoire en bénéficie en 2019 : Le Chambon-Feugerolles (Le Montcel-Centre-Ville).

Les crédits de droit commun de l'ARS (Agence Régionale de Santé) représentent 64% des financements et sont donc chaque année un vrai levier à travers la mobilisation du programme régional d'accès à la prévention et aux soins 2018-2023 au côté des autres financeurs dont SEM. Le budget dédié aux actions santé représente 14% des financements (soit 30 000 euros environ chaque année).

Renforcer la laïcité, les valeurs de la république et la lutte contre les discriminations

Dans le cadre de la programmation 2019 du Contrat de Ville, 18 projets ont été soutenus et financés par Saint-Étienne Métropole qui portent sur l'égalité Femme/Homme et la Lutte contre les Discriminations et notamment :

- faciliter le développement des pratiques et usages des technologies de l'information et de la communication dans les quartiers défavorisés et en direction des habitants les plus exclus ;

- favoriser l'accès au sport pour tous, notamment pour les jeunes mineurs isolés et les personnes en situation de handicap mental ou psychique ;
- favoriser l'égalité des droits et des choix entre filles et garçons, prévenir le sexisme et déconstruire les stéréotypes de genre ;
- apporter une aide individualisée dans le processus d'apprentissage pour contribuer à la lutte contre l'échec scolaire et par là même contre l'illettrisme.

En 2019, 13 communes et 98 partenaires associatifs ou professionnels se sont impliqués dans l'organisation des semaines de l'égalité. En résultat, 70 événements ont été réalisés 22 interventions ont eu lieu dans les collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur touchant ainsi 4 800 élèves et plus de 11 900 personnes.



Le bus de l'égalité

Le projet de renouvellement Urbain de l'agglomération stéphanoise (NPNRU)

La convention cadre NPNRU a été signée le 14 mars 2019 à l'occasion du Forum Régional des Acteurs de la Rénovation Urbaine.

Elle a pour objectif d'améliorer durablement le cadre de vie et l'image des 6 quartiers prioritaires retenus dans le cadre de projets urbains conduits en concertation avec les habitants. Le projet prévoit des interventions sur le logement sur les espaces publics et sur les équipements de proximité (équipements sportifs, culturels, associatifs, écoles...).

280 M€

de dépenses sont inscrites dans la convention NPNRU

102 M€

de concours financier (ANRU, Action Logement, Région, Département, Caisse des dépôts)

La programmation GUSP* 2019

En 2019, 13 projets de GUSP ont été accompagnés et cofinancés avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Métropole a soutenu les projets à hauteur de 144 000 €.

*GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) : Actions qui permettent des interventions visant à améliorer la qualité du cadre de vie des habitants des quartiers : petits aménagements de proximités, travaux de résidentialisation, de sécurisation...



L'équipe projet Renouvellement urbain SEM

L'emploi et le développement économique

12 relais emplois interviennent sur les 15 quartiers Politique de Ville pour informer et accompagner les habitants vers les actions et dispositifs utiles dans leurs parcours vers l'emploi. C'est près de 1 600 personnes qui ont pu bénéficier de leurs conseils.

Plus de 80 entreprises se sont engagées dans le PAQTE (Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises). Les Clubs d'entreprise CREPI et FACE, grâce au financement de l'État et de SEM, sont chargés de promouvoir le dispositif, d'accompagner les entreprises dans leurs engagements et d'évaluer les actions menées.

Des rencontres ont été organisées tout au long de l'année dans les différentes communes concernées par le Contrat de Ville sous l'impulsion de l'État, de SEM et des clubs d'entreprise.

10 opérateurs de la création d'entreprise sont mobilisés autour de la MIFE dans la Fabrique à Entreprendre FAE. Près de 600 personnes ont pu bénéficier des différents services de la FAE (de la sensibilisation, à la formation jusqu'au suivi post création...).

Saint-Étienne Métropole permet le développement des clauses sociales qui ont pour vocation de permettre d'utiliser la commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion. + de 300 personnes ont pu bénéficier de contrats de travail dont 30% issues des QPV.

Au total, c'est 25 actions que Saint-Étienne Métropole met en œuvre dans les QPV/QVA du territoire sur le pilier emploi et développement économique pour un montant de 274 000 €.

SEM vient de s'engager au côté de la Région dans l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

SEM et la Région proposent chacun un taux d'aide de 20% de la dépense éligible des entreprises plafonné à 10 000 €.



Quartier Montreynaud

RESSOURCES HUMAINES

Insertion : travaux d'intérêt général (TIG)

Le travail d'intérêt général est un travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée, majeure ou mineure. Il peut être prononcé pour les délits punis d'une peine d'emprisonnement et pour certaines contraventions de cinquième classe, mais également en cas de prononcé d'une peine d'emprisonnement avec sursis. Il est alors appelé sursis-TIG. Le TIG peut être prononcé par le tribunal correctionnel, le tribunal de police et le tribunal pour enfants. Le TIG doit être réalisé dans une période maximale de 18 mois suivant le caractère exécutoire de la condamnation. Sa durée varie en fonction de la nature de l'infraction concernée (de 20 à 210 heures).

L'unité Repositionnement/Insertion a mis en place 8 fiches missions pour les TIG sur les métiers de :

- agent d'entretien voirie
- agent des régies d'eau et d'assainissement (Secteur Gier et Ondaine)
- assistant administratif Grüner
- agent d'entretien rivières (Secteur Gier, Ondaine, Furan)
- Nautiform

Un entretien préalable est établi entre la direction qui accueille le TIG, le gestionnaire insertion repositionnement, le référent TIG, et le condamné. Si l'entretien est positif, une ordonnance d'affectation est transmise à l'unité Repositionnement/Insertion.

En 2019 à ce jour, 20 « tigitiste » ont été accueillis.

Accessibilité à l'emploi : travailleurs handicapés

Pour satisfaire à ses obligations en matière d'emploi de personnes handicapées, Saint-Étienne Métropole a poursuivi en 2019, avec la Direction des Ressources Humaines et notamment le service Repositionnement/Insertion, un travail concernant les recrutements de personnes en situation de handicap sur chaque offre d'emploi.

En 2019, personnes « travailleurs handicapés » ont accédé à un contrat de travail, soit un taux d'emploi légal de 8,19% pour la Métropole (seuil réglementaire : 6%). Saint-Étienne Métropole a aussi travaillé avec des entreprises adaptées et des associations (Messidor, les Ateliers de Tissonvilliers, l'Association Départementale des Amis et Parents de personnes en situation de handicap de la Loire,...) sur l'entretien des espaces verts des sites relevant de la compétence de la collectivité, fournitures, mise sous pli mais aussi avec Cap Emploi pour le recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Concernant le recrutement de jeunes porteurs de handicap en recherche d'apprentissage, la Métropole a réservé un poste : 2 postes ont été réservés au sein de la direction Sports/Loisirs.

Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne, soucieuses du bien-être de leurs agents, poursuivent l'objectif d'améliorer les conditions de travail, d'accueil et d'intégration des agents en situation de handicap ou de restrictions d'aptitude. Elles ont signé une convention mutualisée avec le FIPHFP (du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2020), d'un montant total de 1 460 425 € sur 3 ans.

Ce fonds permet :

- des aides au maintien dans l'emploi (bilans de compétences, aménagements de poste de travail...);
- des aides techniques (fauteuils roulants, prothèses, orthèses, transports domicile/travail...);
- des aides humaines (auxiliaires de vie pour les activités professionnelles, interprètes en langue des signes...);
- des aides à la formation (dans le cadre d'une reconversion professionnelle...);
- des aides à l'accessibilité des locaux professionnels (travaux d'accessibilité ou d'adaptation des locaux à tous types de handicap...).

Dans le cadre de sa politique emploi-insertion, Saint-Étienne Métropole a développé la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics. Afin de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, un groupe de travail partenarial se réunit régulièrement pour développer les clauses d'insertion dans les marchés publics.

D'autre part, 10 agents travaillent pour SEM en contrat aidé (CAE/PEC) : 30% ont la qualité de travailleurs handicapés.

Repositionnement

Saint-Étienne Métropole s'est doté d'un dispositif pour prévenir et accompagner les transitions professionnelles des agents en inaptitude professionnelle pour raison médicale ou dont il convient de prévenir le risque d'inaptitude aux fonctions.

Egalité femmes / hommes

À noter, pour la première année à SEM, l'intégration du rapport de situation comparée femmes/hommes au sein de la collectivité, réalisé par la DRH, dans le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, annexé au DOB 2020.

ACCESSIBILITÉ

Une mission commune Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole a été créée afin d'optimiser la prise en compte du handicap au sein des deux collectivités et améliorer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap au quotidien.

La mission Accessibilité-handicap assure un rôle transversal de coordination auprès des services municipaux et métropolitains.

Les travaux d'accessibilité effectués en 2019 ont été les suivants :

L'accès aux services publics

Afin d'améliorer l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux services publics, la Métropole a conventionné via un marché UGAP avec la société ACCEO pour l'utilisation d'une application numérique de visio-interprétation : ACCEO.

ACCEO permet un accès simple et gratuit pour l'utilisateur sourd aux services d'opérateurs spécialisés en Transcription Instantanée de la Parole (TIP), en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF) ou en visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC).

Le principe de fonctionnement est le suivant : l'utilisateur télécharge gratuitement l'application sur son Smartphone. Ce système permet aux personnes sourdes et malentendantes d'entrer en contact sans réservation :

- soit avec un numéro de téléphone ;
- soit avec un agent d'accueil sur les plages horaires : 9h-12h30/13h30-17h30 du lundi au vendredi.

L'application est déployée au niveau de la Métropole et de 7 communes test (Andrézieux-Bouthéon, Firminy, La Fouillouse, La Talaudière, Saint-Chamond, Saint-Étienne et Villars) et sera généralisée aux autres communes de Saint-Étienne Métropole après établissement d'un bilan.

Les transports collectifs

En la matière, l'année 2019 est marquée par :

- l'achat de 5 trolleybus accessibles ;
- la mise en accessibilité de 24 quais sur 2019, soit au total plus de 700 quais accessibles à fin 2019 ;
- et la rénovation de 7 rames de tramway arrivées en 1991 avec une circulation améliorée pour les personnes à mobilité réduite en fauteuil.

Pour la 3^e ligne du tramway, les travaux du tramway ont permis la mise en service de nouvelles stations accessibles aux PMR, et des aménagements d'espaces publics accessibles et aux normes PMR.

L'espace public et la voirie

Des travaux ont été effectués dans l'espace public sur le site Le Corbusier : un diagnostic complémentaire à celui réalisé en 2018 a été lancé pour la mise en accessibilité du parvis de l'église Saint-Pierre. Les travaux démarreront dès autorisation de la DRAC.

L'ensemble des feux tricolores et sonores installés sur le long de la 3^e ligne du tramway sont conformes à la réglementation qui impose désormais de compléter le message des feux sonores par la localisation géographique (article 7 de l'arrêté du 23 septembre 2015 relatif à la modification de la signalisation routière en vue de favoriser les mobilités actives). Les carrefours Bergson/Barra et Bergson/Barroin ont également fait l'objet de ce type d'équipement.

Les établissements recevant du public (ERP)

En application de la loi du 05 août 2015 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap, les sites métropolitains concernés par la réglementation seront dotés d'un registre public d'accessibilité à fin 2019 soit 18 sites au total.

Et dans le cadre des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour les établissements recevant du public, le bâtiment conférence du site METROTECH de la commune de Saint-Jean-Bonnefonds fera l'objet d'une levée de non-conformité fin 2019/début 2020.

Le volet « Handicap » du Plan Le Numérique à l'École

Les modalités d'équipement des 16 établissements accueillant des enfants en situation de handicap ont été priorisées en vue de leur dotation en 2020. Ce planning de mise en œuvre a été effectué en lien avec l'IEH ASH (Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés) et la Mission Numérique de la DSDEN 42 (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire).

Les 26 Unités localisées pour l'inclusion scolaire ou ULIS sur les 29 existantes sur le territoire de SEM sont à fin 2019 dotées d'un équipement numérique, les 3 dernières ULIS devraient l'être courant 1^{er} semestre 2020.

L'emploi et l'insertion

La mutualisation de la convention entre Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Étienne et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a pour objectif :

- de renforcer entre les deux collectivités la cohérence dans la politique d'intégration professionnelle et faciliter la mise en commun des problématiques repositionnement et le portage de projets transversaux en matière de handicap ;
- de continuer à satisfaire l'obligation d'emploi ;

- de lutter contre les exclusions et les discriminations et favoriser l'intégration professionnelle de travailleurs en situation de handicap par le biais notamment de stages, d'apprentissages ou de contrats aidés ;
- de favoriser le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap ou d'inaptitude professionnelle et améliorer leur accompagnement et leurs conditions de travail, d'accueil et d'intégration, sensibiliser, informer et former les acteurs internes, encadrants et agents, à la question du handicap.

En 2018, notamment, 17 agents ont bénéficié d'un aménagement de poste pour plus de 15 000 €.

L'information et la sensibilisation au handicap

Les associations membres de la Commission d'accessibilité de Saint-Étienne Métropole ont constaté que les usagers des transports en commun ne sont pas assez attentifs à la présence des personnes en situation de handicap.

Aussi, fin 2018/début 2019, une réflexion a été engagée sur les moyens de sensibiliser les usagers aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap dans les transports (Personnes à Mobilité Réduite, handicap visuel, personnes en déficience auditive, handicap cognitif et intellectuel). Un travail collaboratif a été réalisé entre le service Transport, la mission Accessibilité de Saint-Étienne Métropole, le service Communication, le Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) et les services de la STAS pour répondre à cette problématique.

Les jeunes du Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) ont créé un clip de sensibilisation au handicap dans les transports en commun. Parallèlement, une campagne de communication (affiches et flyers) a été réalisée mi 2019.



Mise en accessibilité du quai de bus Valbenoîte

250 000 € HT

de travaux de mise en accessibilité des quais

6

nouveaux quais bus accessibles PMR

16

unités d'enseignement des structures accueillant des enfants en situation de handicap concernées par le Plan Numérique à l'école

29

unités localisées pour l'inclusion scolaire ou ULIS concernées par le Plan Numérique à l'école

18

sites métropolitains dotés d'un registre publics d'accessibilité



Quai de tramway surélevé

BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION

LA MÉTROPOLE EN ACTIONS

SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

La DSIN a poursuivi la mise en place d'outils informatiques facilitant la collaboration (Webconférence, Partage d'écran...) afin de diminuer les déplacements des agents et la consommation de papiers.

PLANIFICATION

Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Ce document de planification vise à ajuster ou préciser la réglementation nationale aux enjeux paysagers, touristiques, patrimoniaux et économiques de notre territoire.

À partir des éléments de diagnostic, 4 orientations majeures ont été identifiées :

Paysage et entrées de ville

- Mettre en valeur les entrées de ville et les grands axes, 1ères images des communes et du territoire.
- Favoriser l'attractivité résidentielle et touristique en protégeant la qualité du cadre de vie et du grand paysage.

Économie et développement durable

- Améliorer la visibilité des acteurs et espaces économiques locaux et la qualité du message publicitaire.
- Intégrer la prise en compte des économies d'énergie.

Ces orientations visent notamment à valoriser les ambiances paysagères spécifiques de notre territoire qui fondent sa richesse, ambiances urbaines, bourgs ruraux, points de vue sur les reliefs...ainsi qu'à renforcer l'image de la Métropole en agissant sur la perception que l'on en a depuis ses grands axes, ses entrées de ville et ses zones d'activités économiques.

Désormais, l'élaboration du RLPi est entrée dans une phase de travail technique et de concertation avec les 53 maires des communes pour permettre d'amorcer la traduction réglementaire et graphique de ces orientations.

Fonds de concours aux communes « Plan Vert et Bleu »

La qualité des aménagements réalisés, la prise en compte de la sécurisation des personnes afin d'encourager les mobilités douces (création de liaisons piétonnes et modes doux, connexion aux sentiers de randonnée existants,...) a été au cœur des préoccupations de la Métropole.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La délibération de lancement de l'élaboration du PLUi a défini 5 objectifs à poursuivre. Ces objectifs s'appuient sur des éléments de diagnostic du territoire, sur les axes stratégiques du projet d'agglomération 2014-2020, sur les attentes exprimées par élus communautaires et communaux et sur les autres documents communautaires comme le PLH et PCAET.

De plus ils s'inscrivent dans un cadre réglementaire définis par le code de l'urbanisme, notamment dans l'article L.101-2 du Code de l'urbanisme.

La métropole s'est engagée pour développer l'attractivité du territoire à mettre en œuvre des actions de réduction de la pollution à la source et de protection des populations. Un des objectifs est axé sur la question du bien-être de ses habitants et notamment comment prendre en compte la sécurité et la salubrité publiques : protéger les populations des risques naturels et technologiques ; améliorer le confort des habitations déjà exposées aux nuisances et pollutions (bruit, air) et intégrer ces enjeux dans les nouvelles opérations, notamment dans les vallées du Gier et de l'Ondaine, favoriser les modes de déplacement durables (piétons, cyclistes) et bénéfiques pour la santé.

GESTION DES DÉCHETS

L'impact de l'activité sur la qualité de l'air de la collecte et du transfert des déchets a été amélioré avec le renouvellement de 4 bennes à ordures ménagères avec des véhicules euro 6 moins polluants et d'une benne à fond mouvant alternatif. Dans le cadre de la mise en place du nouveau marché de collecte, 7 BOM GNV sont mises en place.

Les autres actions mises en œuvre en 2019 sont les suivantes :

- réaménagement de la déchèterie de Saint-Chamond avec augmentation du nombre de quais, mise en conformité du site et amélioration de la fluidité pour les usagers ;
- poursuite de la résorption des points noirs de collecte en 2019: 1034 des 1432 pts noirs recensés soit 72% (points présentant un risque pour collecteur ou usagers) en partenariat avec les communes. Il en reste 398 à résorber ;
- mise en place de bacs jaunes au lieu de la distribution annuelle de sacs pour la collecte des papiers et emballages pour les habitants de Lorette et l'Horme.

1

déchèterie réaménagée

1 034

points présentant un risque pour collecteur ou usagers résolus

7

bennes à ordures ménagères au gaz naturel de ville (GNV) fin 2019



Collecte sélective

ASSAINISSEMENT RIVIÈRES

La découverte du Gier en amont de Saint-Chamond a permis de redonner un cadre de vie agréable aux riverains et une réappropriation de la rivière en ville.

500 m

de trame verte créés



Découverte du Gier à Saint-Chamond

AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION

Les actions mises en œuvre en 2019 sont les suivantes :

- la ventilation des réserves du MAMC à Métrotech ont été améliorées ;
- travaux sur la toiture du MAMC pour offrir de meilleures conditions de visite ;
- travaux sur l'information sonore et l'interopérabilité des réseaux de surveillance au stade Geoffroy-Guichard.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Une programmation des temps de midi a été mise en œuvre après un test en 2018 au sien du quartier Manufacture. L'objectif consistait notamment à proposer un programme de pratiques de sports et activités de détente pour lutter contre les risques cardiovasculaires et le stress liés à l'hyperactivité professionnelle. L'action a mobilisé 15 participants par activité en moyenne.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

SEM a poursuivi l'action pour le maintien des commerces de proximité dans les villages par la mise en œuvre d'un dispositif d'aides financières aux entreprises du commerce de l'artisanat et des services dans les communes de moins de 2 000 habitants en cofinancement de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Un des objectifs étant d'apporter un minimum de service de proximité dans les villages notamment pour une population peu mobile.

Par ailleurs, les travaux de l'ECM de Genilac «aménagement design des espaces publics en centre bourg » ont démarré en juin 2019 : ces travaux visent à préserver et à améliorer le cadre de vie des habitants. Ils comprennent le réaménagement de la place du village, la création et la reprise des espaces verts pour créer une continuité végétale d'agrément, l'identification et la sécurisation d'un parcours piétonnier ergonomique et l'installation de mobiliers urbains design. Le design est intégré avec la création de nouveaux concepts sur l'espace de bord de rue (le frontage, rue Louis Marchand) et la requalification des cheminements piétons à proximité des commerces, place Verdun et Allée des Cerisiers. Une démarche initiée avec les habitants, qui ont pu participer à deux ateliers animés par une designer. Ce projet est soutenu par la commune via un fonds de concours et par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIPL).

Enfin, deux programmes d'ECM sont travaillés en vue d'une validation fin 2019 – début 2020 par le Conseil Métropolitain :

- le projet d'aménagement touristique des ruelles du bourg et du chemin entre le bourg et l'église sur la commune de Dargoire ;
- l'aménagement d'une boucle nature, patrimoine et design sur le secteur du Val d'Onzon à Sorbiers.

2

commerces aidés pour un montant total de 12 082 €



Commerce en milieu rural

RESSOURCES HUMAINES

Bien-être des agents

- Création d'un service Santé Prévention Social pluridisciplinaire à la DRH (2017) avec renforcement notable des ressources dédiées (recrutement d'un psychologue du travail, d'un médecin de prévention et de 2 conseillers prévention) pour contribuer à la prévention des risques, améliorer les conditions de travail et à l'accompagnement des agents.
- Mise place d'un partenariat avec la Ville de Saint-Étienne pour garantir la continuité de l'offre de service SPS (suivi médical, intervention d'une psychologue clinicienne,...).
- Mise en place de démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail : troubles musculo-squelettiques liés au travail sur écran (ergonomie des postes bureautiques, qualité d'air intérieur, agression, conduites addictives, grand froid et fortes chaleurs,...).
- Réflexion sur l'élargissement de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur.
- Élaboration et mise à jour du document unique permettant d'identifier les risques et de trouver des solutions d'amélioration planifiées à court moyen et long terme en fonction de l'évaluation des risques.
- Aménagements de poste pour l'amélioration des conditions de travail et le maintien dans l'emploi des agents en difficulté sur leur poste de travail.
- Mise en place et suivi d'une convention avec le FIPFHP pour favoriser l'insertion des agents en situation de handicap ou le maintien dans l'emploi.
- Prise en compte des conditions de travail dans les projets d'aménagement des locaux (éclairage, bruit, locaux sociaux,...).
- Information à destination des agents à la retraite : préparation du dossier et réflexion sur l'avenir.

Formation

Au premier semestre 2019 : 232 agents ont suivi une formation et 1187 jours de formation stagiaire ont été réalisés.

En 2018, Saint-Étienne Métropole s'était doté d'un plan de formation autour de 6 grands axes :

- axe 1 : évolution de Saint-Étienne Métropole / accompagnement au changement (priorité de la proximité, développement une culture commune, sentiment d'appartenance) ;
- axe 2 : Formations sécurité-prévention des risques professionnels : Obligation de conformité aux obligations réglementaires dans le domaine de la sécurité au travail ou sécurité des usagers ;

- axe 3 : Formations professionnelles transversales (s'appliquant à toutes les directions) ;
- axe 4 : Formations métiers spécifiques (à la demande d'une direction) ;
- il s'agit de mettre en œuvre des formations répondant aux besoins des directions pour assurer la professionnalisation des agents sur leur poste. Ces actions peuvent répondre à des besoins collectifs identifiés par les responsables hiérarchiques en lien avec des projets de direction ou de service ;
- axe 5 : Formation accompagnement des publics spécifiques (emplois aidés, agents en parcours de repositionnement) ;
- axe 6 : Formations personnelles. Sur la base des demandes exprimées par les agents auprès de leur encadrant à l'occasion des entretiens professionnels. Formations suivies dans le cadre du CPF qui se substitue au DIF (préparation concours, examen professionnels, formations liées à un changement d'orientation professionnel)

SEM a poursuivi en 2019 son dispositif de formation interne, en partenariat avec la Ville-Centre : l'école des métiers.

Les domaines d'interventions de l'École des Métiers sont divers et permettent de répondre aux besoins de professionnalisation. Actuellement 13 thématiques sont proposées, pour 28 formateurs.

Le plan de formation prévoit également de développer le dispositif de formation interne « école des métiers ». Il s'agit à la fois d'élargir l'offre de formation interne proposée et d'ouvrir un espace d'échanges.

Pour garantir la qualité des formations dispensées par l'école des Métiers, Saint-Étienne Métropole a mis en œuvre une démarche de qualité qui porte sur :

- le repérage des formateurs internes ;
- la formalisation de l'ingénierie de formation ;
- la formation des formateurs et leur accompagnement sur l'ingénierie pédagogique ;
- l'animation du réseau des formateurs.

2019 : Contractualisation avec le CNFPT au travers d'un PFPT (Plan de Formation territoriale Professionnalisée) dans la mise en œuvre d'actions contractualisées et priorisées organisées en six grands axes :

- axe 1 : accompagner par la formation l'évolution des métiers de la Métropole ;
- axe 2 : développer les compétences managériales des agents en situation d'encadrement ;
- axe 3 : développer de nouvelles prestations et accompagner le développement de nouvelles pratiques de formation ;
- axe 4 : valoriser les compétences internes par le développement de l'école des métiers ;

- axe 5 : contribuer au développement d'une culture métropolitaine ;
- axe 6 : accompagner la fonction formation de la collectivité.

GPEC

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est une approche globale et prospective de la gestion des ressources humaines.

Elle consiste à connaître les métiers, les effectifs et les compétences pour anticiper et préparer leurs évolutions.

Dans cette perspective, Saint-Étienne Métropole réalise la mise à jour des fiches métier existantes (répertoire de 2012) et formalise les nouveaux métiers exercés par les agents de la Métropole. Ce travail permettra la mise à jour ou la création d'une fiche de poste nominative pour chaque agent en vue de clarifier le contenu de son poste et d'optimiser la qualité de l'entretien professionnel.

En 2019, une nouvelle étape a été franchie au travers de la dématérialisation de l'entretien professionnel via le logiciel Foederis. Ce nouvel outil constitue une avancée en termes de traçabilité, de gain de temps, d'accessibilité et de transparence, et finalement d'efficacité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : AIR ET BRUIT

Lutte contre le bruit

SEM a adopté, en septembre 2019, son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de troisième génération. Celui-ci vise un triple objectif : prévenir les effets du bruit, réduire les nuisances sonores et les points noirs du bruit et protéger les zones calmes. Il comporte à la fois des actions préventives, afin que la problématique du bruit soit prise en compte dans les principaux documents d'urbanisme et dans la politique globale de déplacements et de mobilité ; et des mesures curatives, avec la mise en place de réduction de vitesses sur certaines voies métropolitaines, d'enrobés phoniques sur les chaussées pour absorber le bruit, de murs anti-bruits, et d'aides pour l'isolation des façades des bâtiments qualifiés de « points noirs du bruit ».

SEM a poursuivi, avec l'Ademe, son opération de financement de l'isolation phonique des points noirs du bruit, ces logements situés aux abords de voiries communautaires et qui subissent un niveau de bruit supérieur à la réglementation.

De plus, elle a poursuivi sa mission de surveillance du bruit grâce à l'observatoire du bruit. Ainsi SEM a-t-elle pu accompagner les communes dans les conflits liés au bruit de voisinage, ou encore en rédigeant des rapports de bruit dans toutes les déchèteries métropolitaines.

Saint-Étienne Métropole a également soutenu, à travers le Fonds de concours « Transition énergétique et écologique »,

la commune de Saint-Jean-Bonnefonds pour l'amélioration acoustique du bâtiment de la crèche du Bourg.

Enfin, la métropole a conduit les études de faisabilité des nouveaux murs anti bruit négociés avec l'État dans le cadre du CPER le long de la RN88, études qui se poursuivront en 2020 pour passage en phase opérationnelle.

Qualité de l'air

SEM a élaboré et délibéré un Plan Air en lien avec l'ADEME, la Région et GrDF, permettant de mobiliser plus de 9 millions d'euros de financements sur 3 ans pour aider les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, particuliers) à prendre des mesures en faveur de la qualité de l'air : renouvellement chauffage bois, sortie du fioul pour les particuliers, conversion véhicules propres pour entreprises et collectivités, et contribution au Plan Vélo de la Métropole. Ce fonds sera déployé dès 2020.

En parallèle, les études relatives à la mise en place de la Zone à Faible Emissions en janvier 2021 ont été lancées ainsi que les premières phases de concertation. Dans un premier temps, il est prévu que seuls les poids lourds antérieurs à octobre 2001 ne pourront plus circuler dans le périmètre du triangle autoroutier stéphanois. L'étude des plaques minéralogiques permettra, en fin d'année, de préciser le nombre de véhicules qui seront concernées par la mesure. La Métropole est lauréate de l'appel à projets de ZFE de l'Ademe, ce qui lui permet de bénéficier de subventions pour mener à bien ces investigations.

Enfin, SEM a poursuivi son partenariat avec ATMO Auvergne Rhône-Alpes et a accueilli, en octobre, un comité territorial de l'association dédié à la mobilité active, utile pour la santé, les économies d'énergie, et la qualité de l'air.

TOURISME ET CULTURE

L'Office de Tourisme a procédé à l'acquisition de stores afin d'améliorer le confort de ses agents en période estivale sur le bureau de Saint-Étienne.

Dans le cadre de la Biennale internationale Design Saint-Étienne, les abords de la gare de Carnot à Saint-Étienne et de l'information aux usagers ont été améliorés. Des designers ont défini un concept graphique ensuite adhésivé sur le pied de la gare.

MISSION TRAMWAY

Le projet du tramway a permis de mettre à disposition des habitants des quartiers traversés des espaces publics entièrement neufs et confortables. Par ailleurs, une plateforme végétalisée a été réalisée sur un tiers du linéaire total, augmentant ainsi la sensation de confort pour les usagers.

Le chantier a été exemplaire dans son organisation, le respect de la sécurité des ouvriers, des riverains et des usagers. Une médiatrice et deux agents de terrains ont assuré au quotidien l'interface entre les riverains et le chantier.

Un effort important a été fait pour informer les riverains à chaque phase importante de travaux (Lettre Info Travaux, panneaux sur l'espace public). Une information régulière a été communiquée aux habitants. Les agents de terrain de la mission tramway étaient chargés de faciliter la collecte des bacs d'ordures ménagères, évitant ainsi aux usagers de déplacer leurs bacs eux-mêmes. Les agents de la mission tramway et les responsables des bureaux d'études en charge du pilotage du chantier se sont déplacés majoritairement en vélo.

À noter que le chantier du tramway n'a été générateur d'aucun accident grave sur les personnes.

140 000 m²

d'espaces publics aménagés environ

400 000

lettres distribuées

950

contacts riverains gérés

150

permanences

14

réunions publiques



L'équipe technique tramway en vélo

EAU POTABLE

Durant les deux épisodes successifs de sécheresse, les ressources en eau des barrages ont permis de garantir l'alimentation en eau potable de la population métropolitaine. En 2019, les travaux démarrés en 2017 pour pérenniser le barrage du Pas-de-Riot ont été achevés.

Par ailleurs, le rendement du réseau est passé de 81.6% 82.1% entre 2017 et 2018. Le nombre de fuites diminue, ce qui permet d'améliorer la qualité du service rendu aux habitants et de réduire et le prélèvement de l'eau sur le milieu naturel.

8.3 M€

de travaux sur le barrage du Pas-de-Riot pour sécuriser l'alimentation en eau du territoire



Barrage du Pas-de-Riot

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Économie sociale et solidaire

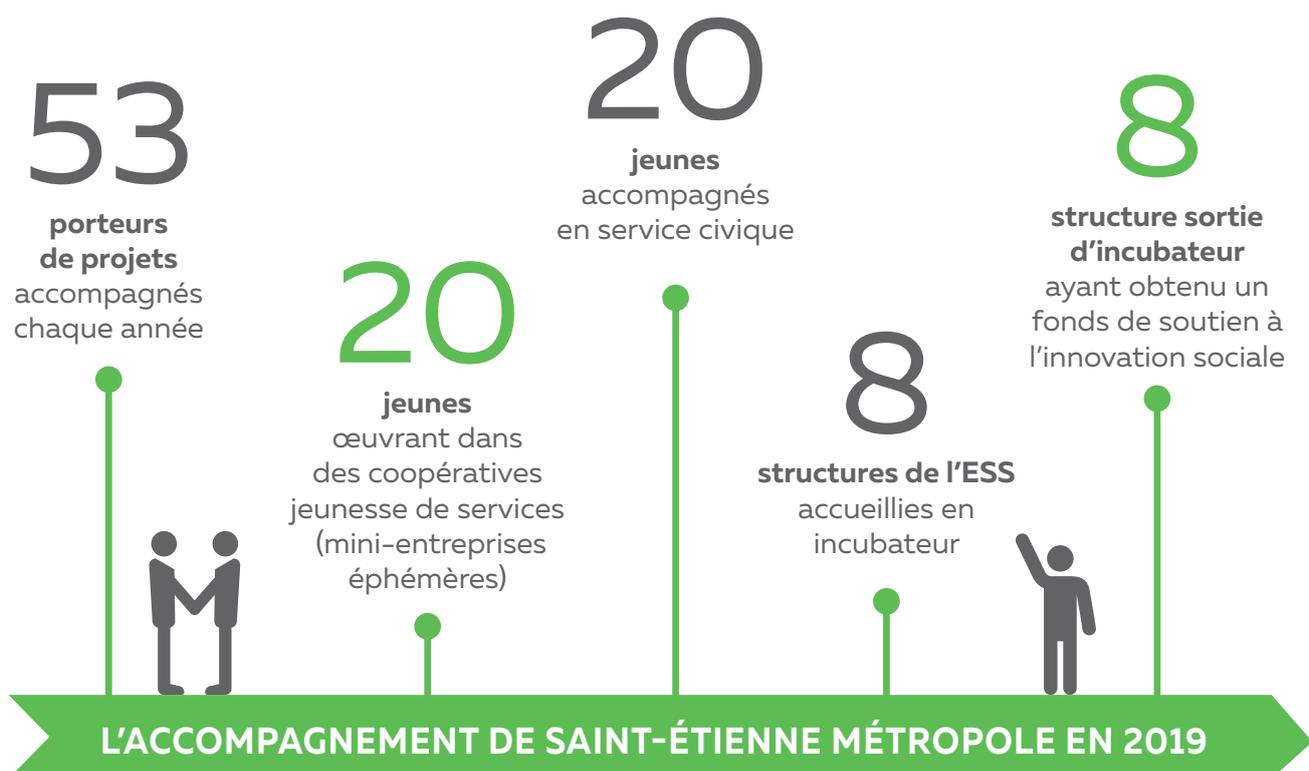
En 2019, SEM a poursuivi l'animation de l'économie sociale et solidaire. Son action vise à structurer un écosystème en soutenant les organismes qui accompagnent les entreprises de l'ESS. L'objectif est de créer une dynamique de territoire afin de créer un environnement propice à la croissance des entreprises de l'ESS qui jouent un rôle majeur sur le territoire Métropolitain. En effet, les structures de l'ESS sont créatrices d'activités non délocalisables et donc génératrices d'emplois locaux. Elles sont également sources d'innovation et pourvoyeuses de solutions locales pour répondre aux grandes évolutions de la société.

Emploi

En 2019, Saint-Étienne Métropole a poursuivi son action en faveur de l'emploi :

- les relais emploi constituent l'un des premiers niveaux d'accompagnement. Une dizaine de personnes qui accompagnent, dans les quartiers prioritaires, les personnes en difficulté dans leurs recherches d'emploi en montant des actions spécifiques. Un échelon indispensable, financé par la Métropole et l'État ;

- Saint-Étienne Métropole possède un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), élaboré pour venir en aide aux personnes dont l'obtention d'un emploi est rendue difficile par l'accumulation de difficultés. Formation, problèmes de santé, familiaux, financiers, addictions, maîtrise du français... les freins sont nombreux, et 18 référents de parcours sont là pour aider les personnes à les lever. Un plan piloté par la Métropole en partenariat avec le Département et Pôle Emploi ;
- Saint-Étienne Métropole insère de nombreuses clauses sociales dans ses propres marchés publics, et incite une vingtaine de maîtres d'ouvrages à en faire autant. Elle accompagne ainsi les entreprises attributaires pour embaucher des demandeurs d'emplois de longue durée, des jeunes sans qualifications, des personnes handicapées... Un travail mené de concert avec Pôle emploi et les missions locales ;
- pour faire se rencontrer besoins grandissants des entreprises en matière informatique et publics en difficulté, Saint-Étienne Métropole anime la Design tech académie en partenariat avec l'association Zoomacom et Télécom Saint-Étienne. Une formation d'un an en développement web sur les métiers du codage informatique, spécialement dédiée aux habitants des quartiers en difficulté ;



- le dispositif national 100 chances 100 emplois, initié l'an dernier et porté localement par Saint-Étienne Métropole, consiste à proposer à des jeunes (18-30 ans) notamment issus des quartiers en difficulté un coaching ciblé et le parrainage de cadres de grandes entreprises du territoire, qui peuvent les faire accéder à leur réseau. De quoi permettre de lancer leur carrière.

151 120 heures

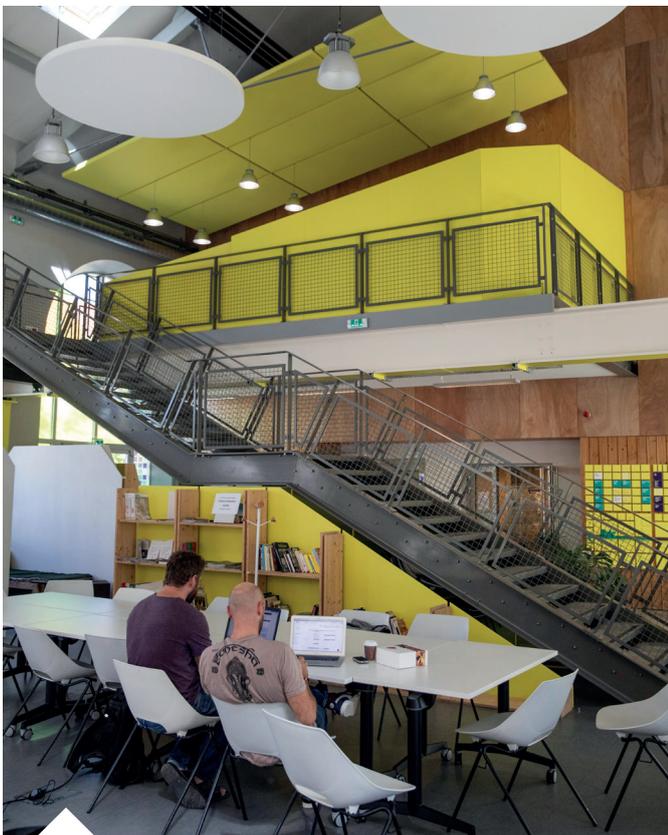
d'insertion dans les marchés publics de Saint-Étienne Métropole en 2018 (+6%)

PATRIMOINE LOGISTIQUE

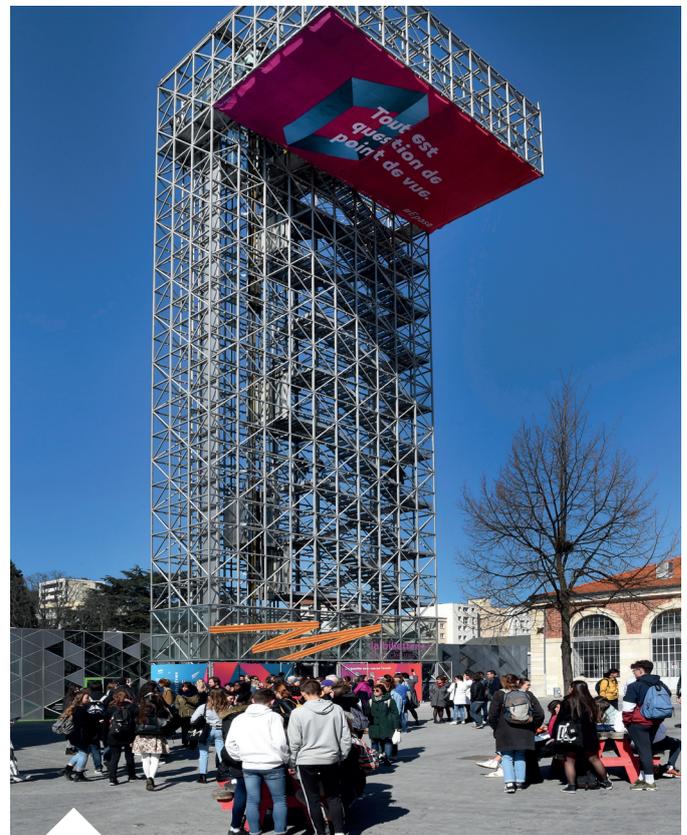
La Métropole s'engage à rénover ses bâtiments en faveur de ces agents et de ces usagers :

Sur le volet interne, pour les agents, un suivi mensuel entre le service Patrimoine et le service prévention des Ressources Humaines a permis, en plus des 20 000 € dédiés à l'acquisition d'équipements ergonomiques ; de réaménager des postes de travail (renouvellement de fauteuils par des produits plus ergonomiques, humidificateurs, changement d'implantation, adaptation locaux).

- L'étude menée sur la qualité de l'air sur le site de Grüner a conduit à la programmation de travaux prévus fin 2019 par un dispositif de traitement adiabatique de l'air, au niveau de la copropriété.
- Une deuxième vague de travaux acoustiques a été lancée au bâtiment le Mixeur sur le quartier créatif.
- Des travaux de rénovation de la Tour Observatoire de la Cité du design ont été engagés. Ils consistent en la rénovation de la tour et le remplacement intégral de l'ascenseur, permettant in fine de rendre à la Tour son caractère accessible.



Le mixeur



La Tour observatoire de la Cité du design

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

LA MÉTROPOLE EN ACTIONS

MISSION TRAMWAY

Les arbres retirés dans le cadre du projet de la troisième ligne de tramway ont été recyclés, soit en bois de chauffage, soit utilisés pour fabriquer du mobilier urbain

SYSTÈMES D'INFORMATION ET NUMÉRIQUE

La Ville a lancé une 1^{re} version d'application mobile pour mieux gérer sa consommation multifluide (élec, gaz, eau). Ce service est réservé à quelques testeurs du quartier de Tarentaize dans les bâtiments publics.

COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Lorsque cela est possible, des clauses de développement durable sont intégrées dans les marchés publics, soit sous la forme de critères de jugement, soit dans les clauses d'exécution :

- environ 30 procédures sur 450 (mi-novembre 2019) suivies par le service Marchés Publics intègrent une clause DD ;
- environ 57 procédures sur 450 (mi-novembre 2019) suivies par le service Marchés Publics intègrent une clause DD d'exécution du marché.



Un banc réalisé avec un arbre coupé dans le cadre du projet © Mission Tramway

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sem a conduit des études de requalification : parmi les 98 zones d'activité économique de la Métropole, une dizaine de sites prioritaires identifiés à requalifier pour permettre ainsi de valoriser des gisements fonciers en intégrant des objectifs environnementaux (biodiversité, trame verte et bleue, énergie, air etc.).

Les principales opérations de requalification engagées sont les suivantes : Adèle Bourdon (Lorette), Métrotech (Saint-Jean-Bonnefonds), Novaciéries (Saint-Chamond), Duralex (Rive-de-Gier), Plateau des halles (Saint-Étienne), Ondaine 2020 (Firminy - Unieux).

TOURISME ET CULTURE

L'Office de Tourisme a poursuivi ses actions en faveur du tri des déchets en mettant en place un système de recyclage des capsules de café.

Sem a par ailleurs incité les festivals soutenus par la Métropole à poursuivre leurs actions en faveur de du développement durable avec la mise en avant de la plateforme éco-événement dans les appels à projet.

AMÉNAGEMENT CONSTRUCTION

Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Chamond se sont engagés dans une démarche EcoQuartier depuis l'appel à projets de 2011 sur l'opération Novaciéries. En effet, cette réhabilitation de friche industrielle en cœur de ville répondait naturellement, à travers ses multiples facettes et enjeux, aux 20 objectifs instaurés par le Ministère pour définir un EcoQuartier. L'EcoQuartier Novaciéries a ainsi été officiellement reconnu « engagé dans la démarche » par la Ministre Cécile Duflot en 2013. Cette distinction est ensuite devenue étape 2 du label, distinguant un « EcoQuartier en chantier ».

Depuis, l'opération Novaciéries a suivi sa progression d'aménagement. Saint-Étienne Métropole, Cap Métropole et la Ville de Saint-Chamond ont décidé de porter la candidature de Novaciéries à l'étape 3 du label en 2019. Cette candidature a permis de donner plus d'ampleur au périmètre d'EcoQuartier, en dépassant les limites de la ZAC des Acières, et afin d'intégrer les projets de renouvellement urbain dans les secteurs d'habitat en lien direct avec Novaciéries. L'EcoQuartier de Saint-Chamond est alors devenu « Novaciéries centre-ville » couvrant 58 hectares du cœur de ville.

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a annoncé les résultats en novembre 2019 : l'EcoQuartier « Novaciéries centre-ville » est lauréat du label étape 3 « EcoQuartier livré ».



Séance de travail du Conseil de développement

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Organe consultatif composé de représentants de la société civile organisée, le Conseil de développement est une instance de débats et de propositions sur tout sujet en lien avec de développement durable de la métropole.

Le développement durable est une thématique transverse qui sous-tend l'ensemble des travaux du Conseil de développement (un Vice-Président est particulièrement chargé de veiller à la mise en œuvre de cette orientation).

Face aux enjeux du DD et pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'ONU à l'horizon 2030, le Président de Saint-Étienne Métropole a saisi, le 18 septembre 2018, le Conseil de développement sur le thème « Sensibilisation et mobilisation des publics au développement durable » pour éclairer les élus métropolitains sur les stratégies et outils à mettre en œuvre pour que le développement durable soit l'affaire de tous (élus, entreprises, étudiants, agents des collectivités, citoyens, etc.) sur l'ensemble du territoire.

Dans l'avis « Le développement durable, parce que c'est l'affaire de tous et de chacun », le Conseil de développement,

après une étape de constats sur l'appréhension du développement durable par les différentes cibles (élus, grand public et acteurs économiques), propose de nombreuses pistes d'action suivant le positionnement adopté par la Métropole : « Je porte l'action », « J'agis avec » ou « Je permets d'agir, j'implique par la communication et la valorisation des initiatives ».

L'avis du Conseil s'est nourri des réflexions de ses groupes de travail, des nombreuses auditions dont 21 élus, des 27 réponses de maires au questionnaire adressé par le Conseil, d'un Labo organisé par le Conseil sur une durée de 4 jours avec l'appui de la Cité du design lors de la Biennale internationale de design et d'un Forum de la performance durable organisé à titre expérimental par le Conseil et ses partenaires pour les structures relais auprès des entreprises.

Les travaux en cours du Conseil, dans le cadre de son auto-saisine « Saint-Étienne Métropole 2030 », placent la question des transitions environnementale, numérique et sociale au cœur des réflexions. L'avis du conseil sera prochainement présenté et débattu.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semaine du Développement Durable 2019

En 2019, le fil conducteur de la programmation locale de l'évènement a été celui de l'énergie et de la transition énergétique en écho à la mise en œuvre du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial 2019/2025.

Saint-Étienne Métropole et ses partenaires ont proposé une riche programmation d'évènements avec pour objectif la sensibilisation du plus grand nombre à l'écoresponsabilité.

Plusieurs projections de films pour certaines suivies de débat ont été programmées. Andrézieux-Bouthéon présentait du 31 mai au 9 juin une série de documentaires « Le développement durable, c'est par là !!! » Saint-Genest-Lerpt a proposé le 5 juin « We feed the world » d'Erwin Wagenhofer. Saint-Chamond avait choisi de projeter les 5, 6 et 8 juin respectivement « Home » de Yann Arthus-Bertrand, « Qu'est-ce qu'on attend » de Marie-Monique Robin, et « le potager de mon grand-père » de Martin Esposito. Chaque film a été vu par une soixantaine de spectateurs. Tout au long de la semaine, du 30 mai au 9 juin, le film « L'énergie et la transition énergétique » a été projeté à l'Office de Tourisme.

Un autre média, celui de l'exposition a été utilisé par quelques communes. La Talaudière exposait sur l'enjeu de la protection de la biodiversité. À Saint-Paul-en-Jarez, ce sont les thèmes de la biodiversité, la méthanisation, la thermographie aérienne, l'énergie, le dérèglement climatique, l'écogeste, l'écomobilité, qui ont été abordés à l'aide de différents supports et ateliers. À Saint-Galmier la problématique des circuits courts a été traitée avec l'exposition « AMAP, énergie et transition énergétique ». Quant à Villars le thème de l'exposition était celui de « Zéro pesticide dans nos villes et villages ». Au Chambon-Feugerolles, l'exposition « Le 7^e continent » invitait à s'interroger sur la pollution marine.

Du 5 au 9 juin, plusieurs visites guidées étaient proposées dans la commune d'Andrézieux-Bouthéon, notamment celles de la station d'épuration, du centre de pré-traitement du verre, du jardin maraîcher du collège Jacques Prévert, de la chaufferie bois, ou encore du jardin bio. La Fête du lait Bio organisée par la Ferme Besson à Andrézieux-Bouthéon a accueilli quant à elle 250 personnes. Au Chambon-Feugerolles, la plateforme de compostage des déchets alimentaires ouvrait ses portes et proposait des animations pédagogiques sur la thématique des déchets. A la Fouillouse, ce sont la station Furania et l'entreprise des piscines Desjoyaux qui ouvraient leurs portes. A Saint-Chamond, les visites emmenaient le public à la chaufferie bois pour découvrir les bénéfices environnementaux de cet équipement ou encore à Novaciéries pour découvrir « l'en'vert » du site. A Saint-Étienne, le public a pu visiter le 5 juin la chaufferie bois de Châteaureux, mais aussi cinq maisons passives réalisées en ossature bois et isolées en paille dont la facture de chauffage s'élèvera à moins de 100 €/an. À Saint-Galmier, à l'occasion des portes ouvertes

de la déchetterie, 436 personnes ont pu rencontrer l'équipe de la Ressourcerie et découvrir le devenir des objets déposés dans le caisson du réemploi. Villars a privilégié la visite du jardin partagé « Papoterreau ». Toujours à Villars, 24 personnes ont effectué la visite de la station de compostage de l'EPLFPA de Montravel. Le 7 juin, Chrysalide tenait « portes ouvertes » pour une journée dédiée au réemploi. Toujours le 7 juin Envie Loire a invité le public à visiter ses locaux et ainsi découvrir comment l'entreprise procède à la rénovation des produits jusqu'à leur mise en vente. Le 7 juin, 600 personnes ont participé aux différentes animations organisées par Firminy sur la thématique du « vivre autrement notre centre-ville ».

Une randonnée sur le thème « Les crassiers : une mine de biodiversité ! » a rassemblé 20 personnes à Saint-Jean Bonnefonds les 5 et 8 juin.

Plusieurs conférences ont été données sur le territoire de la métropole. Ainsi à Andrézieux-Bouthéon c'est le thème de « L'environnement et la compétitivité économique en Europe » qui a été abordé.

Saint-Étienne, le 22 mai l'éco-consommation énergétique était à l'honneur avec une présentation par l'association Mégawatt du scénario énergétique à l'horizon 2050, présentation à laquelle a assisté une soixantaine de personnes. La conférence « Le climat et moi et moi » animée le 7 juin par Schiffproject a fourni à une trentaine de spectateurs des données scientifiquement établies sur le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre, et a présenté les actions les plus efficaces et accessibles à chacun pour agir à son échelle. Le 7 juin toujours, quelques personnes ont pu découvrir le projet citoyen de production d'énergie solaire et la monnaie locale du pays stéphanois grâce à une présentation faite par l'association Le LIEN.

Dans un format plus ludique, jeudi 6 juin à la Maison de la Nature de Saint-Étienne, une conférence Apéro-quiz était organisée par France Nature Environnement Loire pour interroger le public sur l'éco-consommation.

Également le 6 juin, à l'École d'infirmières au Centre Hospitalier de Bellevue, 10 professionnels se sont réunis pour une matinée d'échanges « spéciale EHPAD » autour de la problématique de la conduite d'une politique développement durable génératrice d'économies, voire de budget neutre avec des budgets contraints.

Deux spectacles vivants ont été joués à Saint-Étienne. Le 2 juin, la représentation « le Tribunal des générations futures » au Théâtre libre, a repris les codes de la conférence en y apposant la scénographie d'un procès pour interroger le monde qui vient et susciter le débat. 35 personnes ont assisté et participé à ce spectacle au format original. Le 3 juin, le spectacle « L'hyper conso show » donné au Musée d'Art et d'Industrie, par la Compagnie Caribou a mis en scène avec humour et dérision les dérives de notre société de consommation.

Pour compléter l'offre, plusieurs ateliers pédagogiques pour fabriquer, réparer, entretenir de façon durable ont été organisés à Andrézieux-Bouthéon, Fraisses, Saint-Chamond, Saint-Étienne et Villars par des associations partenaires. 11 porteurs de projet ont participé à l'atelier animé par C3D-Communauté design et développement durable pour en apprendre davantage sur le design, l'économie circulaire et l'éco-conception, et repérer comment les intégrer dans leurs projets.

Jeudi 6 juin, pendant la pause méridienne, 12 agents de Saint-Étienne Métropole ont pu participer à un atelier écocitoyen « Fabrique ta tawashi » et vendredi 7 juin, 11 ont pu échanger sur le climat et l'adaptation climatique à l'occasion d'une conférence animée par la Direction DD-E.

Vendredi 7 juin une vingtaine d'étudiants de l'Enise ont pu participer à un atelier de fabrication de cosmétiques « bio » organisé par France Nature Environnement Loire.

Un bus pédagogique de la STAS, animé par le service éducation de la direction Développement Durable-Energies de Saint-Étienne Métropole et les associations partenaires (FNE Loire, APIEU, LPO, Ligue de l'Enseignement, ALEC 42) est parti à la rencontre du jeune public (collégiens, lycéens et étudiants) pour les sensibiliser sur le développement durable et plus particulièrement sur la transition énergétique.

- Lundi 3 juin au Collège Ennemond à Saint-Chamond, 7 classes ont été sensibilisées soit environ 190 élèves.
- Mardi 4 juin au Collège Massenet Fourneyron au Chambon-Feugerolles, 6 classes ont été sensibilisées soit environ 150 élèves de 5^e et 6^e.
- Jeudi 23 mai à l'occasion du Fest'U de l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne.

Plus de 90 animations

organisées lors de la semaine du DD

45 partenaires et 8 communes

mobilisés lors de la semaine du DD

Près de 600 jeunes

sensibilisés grâce au bus du Développement Durable

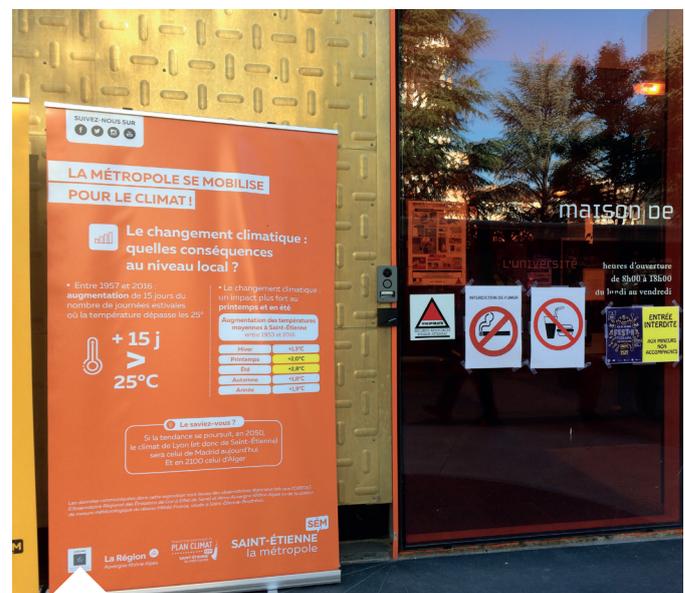
Challenge mobilité

Jeudi 6 juin, le challenge mobilité a invité l'ensemble des agents de Saint-Étienne Métropole à se déplacer durablement en utilisant des modes de transport doux pour venir au travail. De 12 h 00 à 12h40, le professeur Millet du CHU est intervenu sur les effets positifs de la mobilité active au quotidien.

Plateforme éco événements

Le site de la plateforme ecoevenements.saint-etienne-metropole.fr est ouvert depuis le 25 juin 2019. Les organisateurs d'événements du territoire pourront y retrouver toutes les informations nécessaires sur les équipements performants et écoresponsables (mobilier de tri des déchets, vélos cargo électriques, toilettes sèches, mâts éclairants à led) mis à disposition des organisateurs d'événements (associations et communes) de Saint-Étienne Métropole, contre une participation pour couvrir les frais de gestion et d'entretien du matériel.

Le prêt des équipements a pu être testé à l'occasion du FESTU du 23 au 27 mai 2019 et être organisé pour 24 événements, notamment Saint-Étienne au Sprint le 8 juin 2019, La nuit du handicap du 14 au 17 juin, Roches Celtiques du 4 au 8 juillet 2019, Tour de France le 14 juillet 2019, Connecte-Scouts et guides de France du 21 au 22 juillet 2019, les Championnats de France Elite Athlétisme du 26 au 28 juillet 2019, un événement sur la commune de La Fouillouse le 8 septembre 2019, CTS Cyclo La Talaudière-Sorbiers le 29 septembre 2019, la nuit des étudiants du Monde du 1er au 3 octobre 2019, Fête du Livre du 17 au 21 octobre 2019, la Fête de la Châtaigne de la Tour en Jarez du 18 au 21 octobre 2019.



Exposition à l'Université

PEEDD

Le Plan d'Education à l'Ecocitoyenneté et au Développement Durable a permis à :

- 181 classes de 73 écoles situées sur 31 communes de Saint-Étienne-Métropole de bénéficier d'animations et séjours pédagogiques scolaires sur le thème du tri des déchets, de la préservation de la rivière et de l'eau, de l'économie d'énergie, de la consommation éco-responsable, de la biodiversité, de la préservation des liens entre agriculture et environnement, du respect de la diversité pendant l'année scolaire 2018-2019 ;
- 7 classes de 6 écoles situées sur 4 communes des bassins versant des rivières Furan, Gier et Ondaine ont bénéficié d'une animation pédagogique sur la thématique de la préservation de la rivière et de l'eau.

Les écoles primaires publiques stéphanoises Centre 2 et Paule et Joseph Thiollier sont entrées cette année dans la démarche « École écocitoyenne et son quartier ». L'école élémentaire publique stéphanoise Gaspard Monge et l'école élémentaire publique chambonnaise Jaurès Rousseau confirment leur engagement dans la démarche en s'inscrivant dans la 2^e année du programme. L'école élémentaire publique ripagérienne Saint-Exupéry confirme son engagement dans la démarche pour la 3^e année.

Depuis le début de la mise en œuvre de la démarche, Saint-Étienne Métropole compte ainsi 10 écoles fortement engagées dans une programmation d'actions éco-responsables.

Dans le cadre du Plan d'Education à l'Ecocitoyenneté et au Développement Durable, 6 structures socio-éducatives vont bénéficier d'un accompagnement de la direction DD-E pour construire un projet éco-citoyen :

- Centre social Valbenoite/Centre Deux à Saint-Étienne. L'espace social souhaite faire le lien avec le projet de l'école Centre-Deux inscrite dans la démarche « École écocitoyenne et son quartier » depuis l'année dernière. Des partenariats avec l'AIMV et les Jardins Préher sont également prévus ;
- Amicale Laïque Michelet à Saint-Étienne. Des projets sur le « faire-ensemble » sont au programme de l'amicale en collaboration avec La Fourmillière, collectif biodéchets, les écoles du quartier, le service espaces verts de la Ville de Saint-Étienne ;
- Amicale Laïque Côte Chaude à Saint-Étienne. La structure souhaite améliorer les comportements quotidiens en ce qui concerne la sensibilisation aux déchets (réduction, tri, recyclage, compostage) en partenariat avec Compostons Collectif/Compost'Ond, ACI Parc de Montaud, la Ferme en chantier, Handi-Jardin, l'AMAP, l'AGASEF, les PFP, les jardins ouvriers, la bibliothèque de Côte-Chaude ;
- Centre social Solaure/Jomayère à Saint-Étienne. La structure a pour projet la réalisation du Festival de l'Environnement au parc de Solaure du 25 au 29 mai 2020 pour sensibiliser les habitants sur le tri des déchets, l'alimentation, la découverte de l'environnement et le développement durable, en partenariat avec les écoles, le collège et le lycée Honoré d'Urfé, les associations du quartier, les Francas, Cheval Bienveillant, FNE Loire, CPIE Parc de Montaud et les habitants ;
- Maison de quartier Croix-Berthaud à Saint-Chamond. La structure a décidé cette année de mettre en place un projet éco-citoyen autour des déchets, de la biodiversité, de l'économie circulaire ;
- Centre social Henri Matisse à Rive-de-Gier. La structure a décidé de mettre en place un projet d'animation sur l'écologie avec à la clé la création d'un musée d'art recyclage.



Ateliers éco citoyens



Saint-Étienne Métropole propose un accompagnement humain et matériel à la réalisation des projets des structures socio-éducatives. Les premières réunions ont été organisées courant octobre.

Couleur nature

Le salon couleur Nature s'est déroulé les 11 et 12 mai 2019 à Andrézieux-Bouthéon.

Le stand de Saint-Étienne métropole présentait les thématiques «tri des déchets» et «transition énergétique pour lutter contre le réchauffement climatique» avec de nouveaux outils pédagogiques : une exposition sur le changement climatique faisant état de la situation sur le territoire et des actions mises en place par Saint-Étienne Métropole pour s'adapter à ces nouvelles conditions climatiques et le jeu géant «Eco Malins» destiné aux 8-12 ans pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement et leur apprendre les gestes éco-citoyens à accomplir au quotidien, tout en s'amusant.

Un conseiller info énergie de l'ALEC 42 était également présent sur le stand afin de sensibiliser les parents, présents aux côtés de leurs enfants, aux travaux de rénovation énergétique, via la plateforme Renov'actions 42.

Semaine de la mobilité

La Semaine mobilité s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2019 :

Au total 65 personnes ont bénéficié des animations proposées à cette occasion :

- visite à vélo du tracé de la 3^e ligne de tram ;
- afterwork Vélivert avec la FNE ;
- randonnée VAH boucle verte ;
- apprentissage du vélo à la maison de quartier du Soleil ;
- randonnée dans le quartier du Soleil organisée par le comité de randonnée de la Loire ;
- visite de la maison du projet.

Tatou juste

La 14^e édition du salon «Tatou juste, le rendez-vous des solutions heureuses» s'est déroulée les 26 et 27 octobre au Parc des Expositions à Saint-Étienne (hall B).

Sur le stand commun Ville de Saint-Étienne/Saint-Étienne Métropole, les visiteurs ont pu découvrir le service innovant «Plateforme écoévénements» proposé aux collectivités et aux associations du territoire depuis juin 2019. La Métropole en partenariat avec la Ville de Saint-Étienne prête à moindre coût des matériels événementiels écoresponsables aux organisateurs d'événements du territoire : toilettes sèches, mobiliers poubelles bi-flux ou tri-flux, mâts éclairants mobiles à LED, racks à vélo mobiles, vélos cargos...

Agir ensemble avec l'Université Jean Monnet

L'objectif est de développer des actions ayant un impact fort

et durable en matière de changement de comportement à l'Université Jean Monnet et l'ENISE. Ces actions pourront ensuite être labellisées, accompagnées et valorisées par l'AVUF.

Les thématiques retenues en octobre 2019 pour le programme d'actions ont été :

- la mobilité douce ;
- les déchets et la consommation responsable, dont la question du gaspillage alimentaire.

Les premières actions porteront sur la consommation responsable et le tri des déchets et se dérouleront entre novembre 2019 et janvier 2020.



Le bus du développement durable



Tatou juste

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans le cadre du PEEDD, la direction a piloté 2 modules d'éducation des scolaires sur l'agriculture :

- « Découverte des liens agriculture-environnement » pour des classes de cycle 3 : 1 animation en classe et 1 visite de terrain sur une exploitation engagée dans des pratiques vertueuses pour l'environnement ;
- « Consommer local – un fruit à la récré » : sensibiliser les enfants à manger des fruits locaux et de saison.

On note également en 2019 l'animation d'un stand PAEN lors de l'agri-randonnée organisée par le Comité de développement des Monts du Lyonnais sur l'ouest stéphanois.

239 élèves

sensibilisées à l'agro-environnement (10 classes)

248 élèves

sensibilisées au consommer local, soit (12 classes)

GESTION DES DÉCHETS

Dans le cadre des marchés d'exploitation des déchèteries, l'entretien des espaces verts est effectué par les prestataires en charge de chaque déchèterie. Afin de limiter l'usage des différents engins pouvant être utilisés pour cet entretien, Sermaco exploitant de la déchèterie de Roche-la-Molière, a proposé de mettre en place de l'Eco-pâturage sur ce site. Ainsi, 2 moutons ont été mis en pâturage sur les espaces verts courant septembre 2019. De plus, cette solution permet d'éviter la production et l'évacuation de déchets verts.

Par ailleurs, l'équipe tri-prévention est intervenue pour sensibiliser les habitants lors de nombreux événements, notamment : la semaine du compostage, le tour de France, le championnat de France d'Athlétisme, la semaine du développement durable, la semaine européenne de la réduction des déchets...

De plus, les huiles hydrauliques synthétiques des systèmes de compaction sur les véhicules de collecte du secteur de Saint-Étienne ont été remplacées par une huile biodégradable. Pour chaque véhicule de collecte neuf il est demandé de l'alimenter en huile hydraulique bio.

Enfin, dans le marché de lavage des conteneurs enterrés en cours de consultation, SEM a exigé des détergents écologiques avec des critères de biodégradabilité définis dans le règlement européen et un matériel économe en eau et en énergie. Le critère de jugement des offres « Performance en matière de protection de l'environnement » est de 10%.

2 000 m²

d'espaces verts gérés en écopâturage

5 000

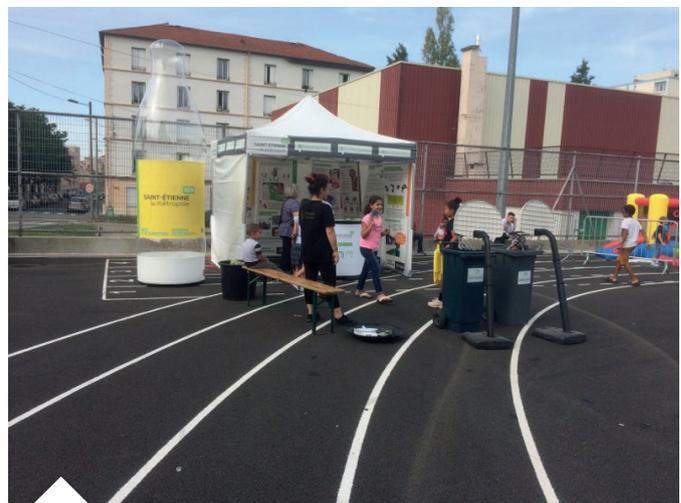
personnes sensibilisées par l'équipe tri-prévention

PATRIMOINE LOGISTIQUE

Un nouveau système de commandes en ligne de fournitures de bureau a été mis en œuvre, avec un budget alloué à chaque entité et la sélection, sur un catalogue spécifique, de fournitures offrant un bon rapport qualité/prix et de bonnes performances écologiques. De plus, le rythme des commandes a été défini de manière à réduire les livraisons à une par semaine.

Un stock tampon est présent sur le site Grüner notamment par la récupération de produits inutilisés. Ces produits sont réinjectés en lieu et place de certaines commandes dès lors que cela est possible.

La gamme de papier a été modifiée pour un grammage moindre, de manière à limiter les tonnages de papier utilisés par les services.



Stand tri-prévention



Mise en page : Aïtao - Coordination : Direction de la Communication et du Marketing territorial de Saint-Étienne Métropole.
Crédits photos : Jérôme Abou (Ville de Saint-Étienne), Saint-Étienne Métropole : service Habitat et cohésion sociale,
direction Transports et mobilités, mission Tramway, Saint-Étienne Métropole / Hubert Genouilhac - PhotUpDesign / Geoffrey Digonnet /
Pierre Grasset / Alexis Lamier / Jean-Charles Petiot / David Philippon / Nicolas Robin / Geoffroy Digonnet, Enedis.
Achévé d'imprimer décembre 2019.



Saint-Étienne Métropole
2 avenue Grüner - CS 80257
42006 Saint-Étienne Cedex 1

T 04 77 49 21 49
F 04 77 49 21 40
saint-etienne-metropole.fr

SAINT-ÉTIENNE
la métropole